dodis.ch/34258

CONFIDENTIEL



Rapport nº II

· CONTRIBUTION SUISSE AUX NEGOCIATIONS

entre le

GOUVERNEMENT FRANÇAIS

et le

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE

De la Première Conférence d'Evian au Cessez-le-feu en Algérie

(20 mai 1961 - 19 mars 1962)

Le présent rapport fait suite à celui, daté du 23 septembre 1961, qui couvre la période de novembre 1960 au 20 mai 1961, début de la Première Conférence d'Evian.

TABLE DES MATIERES

		Pages
I.	LA PREMIERE CONFERENCE D'EVIAN (20.5./13.6.1961)	1
II.	LA CONFERENCE DE LUGRIN (20./28.7.1961)	9
III.	UNE LONGUE ATTENTE	11
IV.	REPRISE DE LA NEGOCIATION SECRETE	26
٧.	LA RENCONTRE SECRETE "AUX ROUSSES" (10./19.2.1962)	31
VI.	LA DEUXIEME CONFERENCE D'EVIAN (7./18.3.1962)	53
	Postlude	63
	Epilogue	67
	ANNEXE I	
	ANNEXE II	
	ANNEXE III	
	ANNEXE IV	

Index des noms cités

* * * *

I. LA PREMIERE CONFERENCE D'EVIAN

(20 mai - 13 juin 1961)

Une fois les Français et les Algériens placés officiellement et publiquement face à face, le travail de l'intermédiaire qui les avait aidés à se rencontrer, était terminé, en principe. Je me suis donc abstenu de rechercher des contacts avec les deux parties, bien qu'elles m'aient souvent, de part et d'autre, invité à les voir. Il fallait aussi qu'elles s'habituent à se parler, sinon à se comprendre, sans intermédiaire.

C'était plus délicat à l'égard des Algériens qui désiraient des conseils sur la façon de se comporter dans une situation tout à fait nouvelle pour eux, celle d'une délégation gouvernementale "de facto" qui rencontrait les très redoutables négociateurs français (voir note Bucher du 31 mai 1961, in fine).

./.

De plus, il fallait maintenir la liaison avec eux non pas au sujet de la négociation, mais pour toutes les questions politiques découlant de la présence, sur territoire helvétique, d'une délégation d'un gouvernement provisoire non reconnu par la Suisse. Je me trouvais être à la fois lien et paravent, afin d'éviter un contact direct avec le Conseil fédéral et les autorités fédérales. N'oublions pas que Belkacem Krim, président de la délégation algérienne, était Ministre des affaires étrangères du GPRA, reconnu par un assez grand nombre de pays et habitué par conséquent à être traité, lors de ses déplacements, avec les égards officiels dus à son rang.

Ce travail de liaison a été grandement facilité par la tenue impeccable et le tact parfait des délégués algériens. Ils ont toujours observé
strictement les termes du 'gentlemen's agreement' que j'avais passé avec
eux sur les conditions de leur séjour à Genève, sur l'usage de la liberté
d'expression - c'est-à-dire les conférences de presse et les rapports
avec les journalistes - et sur la sécurité. Malgré l'importance très
grande qu'ils attachaient à l'information et même aux 'public relations',
ils se sont pliés à la discipline imposée pour des raisons de sécurité.

Les conférences à la Maison de la presse n'étaient pas données par un membre de la délégation. Lorsque l'un de ceux-ci voulait parler à l'ensemble des journalistes - et ils étaient plusieurs centaines -, il fallait passer par le système 'video' qui permettait les questions et les réponses et apportait bien l'image de l'interlocuteur algérien sur un écran, mais qui empêchait le contact et la présence physique.

De même, les délégués algériens n'ont jamais cherché à profiter de leur séjour en territoire helvétique pour entrer en relation avec nos autorités et ils se sont contentés de mon intermédiaire.

Sans énumérer les multiples questions qui se sont posées, l'une cependant mérite d'être citée à titre d'exemple, car elle illustre bien la complexité de la situation dans laquelle se trouvaient tous les intéressés : autorités fédérales, autorités cantonales, autorités françaises et délégation algérienne. Le parti communiste français encourageait ses membres à se rendre en groupes à Bois d'Avault afin d'apporter à la délégation algérienne l'appui de l'opinion publique française. délégués du GPRA, fidèles à la tradition d'hospitalité musulmane, se sentaient tenus de recevoir tous ceux qui frappaient à leur porte, y compris les communistes français, déguisés en pélerins de la paix. La chose devenait genante car les visiteurs arrivaient à Bois d'Avault par Les autorités françaises, embarrassées par ces dépleins autobus. monstrations, demandèrent aux autorités genevoises de refouler, à la frontière déjà, les visiteurs en question. C'aurait été faire supporter à la Suisse la responsabilité des éclats de voix indignées qu'une telle action de notre part n'eût pas manqué de provoquer. J'ai jugé préférable d'en parler à la délégation algérienne et de lui expliquer en quoi la chose devenait génante aussi bien pour les autorités suisses que pour celles de la France. Elle l'a parfaitement compris et nous nous sommes mis facilement d'accord sur une procédure selon laquelle un ou deux délégués seulement de ces visiteurs intempestifs seraient reçus, les autres De cette façon, il fut restant hors de l'enceinte de Bois d'Avault. possible de mettre fin sans mal à ces démonstrations.

../..

Il fallut aussi régler les difficultés de principe ou même pratiques qui parfois surgissaient entre administrations fédérales et autorités cantonales à propos de questions au sujet desquelles elles étaient appelées à collaborer.

Pendant ce temps, la conférence tournait à vide. Derrière la ronde des hélicoptères, les conférences de presse, les indiscrétions savamment dosées, les extrapolations des journalistes, on sentait que les deux dé-légations ressassaient les mêmes déclarations et que rien n'avançait.

Le 13 juin, la délégation française interrompait soudainement la négociation et demandait une suspension d'une durée indéterminée.

Le 14 juin, j'entends les commentaires des deux parties.

D'abord, le matin, les doléances des Français. De Leusse et Vincent Labouret, la mine frippée et fort mécontents, se demandent si les Algériens sont venus pour négocier véritablement ou pour chercher seulement une consécration internationale et l'occasion de réaffirmer avec éclat les principes de leur révolution.

Il était impossible d'entrer en matière, même sur des détails, car la délégation française se heurtait toujours à une position de principe. Par exemple, au sujet des modalités techniques du scrutin d'autodétermination, ils se voyaient opposer la question du champ d'action dudit scrutin, c'est-à-dire en fait la question du Sahara.

Le Général de Gaulle était très irrité, ce qui ne facilitait pas les relations de la délégation avec Paris. Il ne comprenait pas que la négociation piétinat et que sa délégation, présidée par un membre du Cabinet, fût accrochée par les "rebelles" et incapable de progresser.

En outre, comment faire du travail utile avec dix-neuf personnes autour de la table ? Mais une proposition de réunionsrestreintes s'était heurtée à la réaction négative des Algériens.

Avant le début de la Conférence d'Evian, j'avais procédé, des deux côtés, à de discrets sondages pour examiner s'il serait possible de mettre fin aux attentats commis par le FLN, au moins en Métropole, et j'avais suggéré, en échange, un assouplissement du régime de détention de Ben Bella afin qu'il pût participer véritablement à la négociation. Mes

interlocuteurs français me disent que rien n'a été tenté de ce côté-là et qu'il leur était difficile de le faire à cause de la position rigide prise par le Général de Gaulle précisément au sujet du sort de Ben Bella, au cours de sa conférence de presse du 12 avril 1961.

Pour terminer, on me confirme que la négociation est seulement suspendue et l'on me demande de maintenir en place tout le dispositif édifié de notre côté pour assurer le cantonnement et les déplacements des délégués du GPRA. Enfin, de Leusse me dit que Joxe aimerait me voir.

Toujours le 14 juin, l'après-midi, je trouve à Bois d'Avault Belkacem Krim et les membres de sa délégation, calmes, détendus, impavides. Krim me dit qu'il rentre reprendre la lutte, mais qu'il est prêt à revenir dans les vingt-quatre heures.

Les Algériens ont été parfaitement heureux et bien installés à Genève où ils se sont sentis comme chez eux. Ils sont très reconnaissants de l'hospitalité qui leur a été accordée, de tout ce qui a été fait pour faciliter leur travail et Krim me demande de transmettre encore une fois ses remerciements aux autorités suisses.

Sur le fond, la position française ne leur semble ni claire, ni logique. Au lieu de l'autodétermination, on cherche à leur donner une "prédétermination". L'autodétermination, c'est la possibilité pour le peuple algérien de décider librement de son sort. Or, les Français veulent décider de la situation après l'autodétermination selon un système à eux. Par exemple, pour la communauté européenne, ils envisagent une formule qui serait un retour au régime des capitulations avec statut spécial et privilégié. Les autres questions difficiles sont celle du Sahara et celle des enclaves territoriales.

La suspension de la négociation a été imposée par le Général de Gaulle. Proposée le matin par Joxe, elle a été d'abord refusée par la délégation algérienne qui voulait continuer à creuser les problèmes. Joxe a cependant persisté dans cette volonté d'interrompre. Les Algériens ont alors suggéré une pause de vingt-quatre ou de quarante-huit heures, puis de huit

jours. Enfin, ils ont proposé qu'un rendez-vous soit fixé pour la reprise. Après le déjeuner et un téléphone avec Paris, Joxe - qui semblait d'ailleurs assez gêné - a refusé cette dernière proposition, si bien que l'ajournement s'est fait "sine die".

Cette impression était d'ailleurs confirmée par les journalistes qui avaient assisté à la conférence de presse, donnée par Joxe à l'issue de la réunion où était intervenue la suspension des travaux.

Le lendemain 15 juin, après avoir réfléchi à ce que j'avais entendu de part et d'autre, je revoyais Belkacem Krim et Boulahrouf. Si, pour moi, il ne pouvait être question de me mêler du problème du Sahara - question de souveraineté nationale -, j'avais, en revanche, le sentiment que, sur le plan de la procédure, il y avait quelque-chose à faire.

Pour commencer, j'explique à mes interlocuteurs la nécessité d'accepter des séances restreintes lorsqu'ils se retrouveraient avec les Français. Krim ne dit pas non, à condition de ne pas être seul à seul, et il admet que, lorsque les deux délégations au complet sont en présence, il est difficile de faire progresser les choses.

Je reprends aussi mon argumentation contre les attentats du FLN en Métropole ainsi que ma suggestion de chercher un arrangement donnant à la délégation algérienne plus de facilité de contact avec Ben Bella.

Enfin, j'explique que dans toute négociation difficile, il y a un moment où il faut laisser les principes de côté et envisager, sans engagement, les solutions éventuelles afin d'explorer les voies menant à des arrangements. J'insiste sur l'impossibilité de faire progresser une négociation lorsque l'on avance tous les principes à la fois; cela forme un front trop massif qui empêche de chercher les fissures par où l'on peut espérer entamer les difficultés. Revenant à la question du nombre des interlocuteurs, je fais valoir que plus l'assistance est nombreuse, plus la discussion est générale. Pour entrer en matière, il est indispensable de discuter auparavant en séance très restreinte, sans engagement de part et d'autre.

Belkacem Krim finit par se déclarer d'accord qu'à titre personnel je dise à Joxe que des séances restreintes seront possibles. Il ajoute qu'il est désireux que je prenne contact avec Joxe. Dahlab restera à Genève, pour assurer la liaison.

Le 17 juin, je souhaite bon voyage à la délégation algérienne dont le départ est moins joyeux que n'avait été son arrivée.

Le 21 juin, à Paris, Joxe me demande comment j'ai trouvé les délégués algériens. Je lui réponds : très calmes, ils attendent un signe de la France, ils ne bougeront pas les premiers et ils ont semblé étonnés de cette interruption.

Pour Joxe, elle était nécessaire, car "Paris commençait à flancher". L'impatience du Général de Gaulle ne permettait pas à un ministre de son Cabinet de rester plus longtemps en face de "rebelles". Toutefois, Joxe entend poursuivre, il a quelques idées sur la reprise, il ne sait pas quand elle aura lieu, mais pas trop tard. Il voudrait procéder par doses homéopathiques: il n'est pas possible de négocier pendant une longue période, sinon il n'y aurait plus moyen de maintenir le couvercle sur la marmite en ébullition. Joxe fait allusion à l'opinion publique française et aux menées subversives qui s'efforcent de l'agiter et de la soulever.

Je dis à Joxe que je crois avoir convaincu les Algériens de la nécessité de tenir des séances restreintes. Je reprends aussi mon idée d'un arrangement qui, sans être formel, aurait pour résultat l'arrêt des attentats du FLN en Métropole et, simultanément, des facilités de mouvement accordées à Ben Bella.

Joxe, qui revient d'Algérie, a constaté que tout le monde veut la reprise des négociations, y compris les "ultras" qui sont venus à lui en secret et préfèrent la négociation à l'indécision dans laquelle ils se trouvent.

Joxe veut continuer à négocier tout en sachant que ce sera long et difficile. Il envisage un tour de piste en juillet, puis une interruption et une reprise après l'été. Enfin, il demande à me revoir après avoir eu la possibilité de parler au Général de Gaulle de ce que je lui ai dit.

Le 23 juin, je mets le Chef du Département politique fédéral au courant de la situation; il se déclare d'accord que je reprenne le travail momentanément interrompu pendant que Français et Algériens étaient face à face à Evian.

Le 24 juin, Joxe me demande si les Algériens sont pressés de revenir à la table de négociation. Il envisage de leur proposer une reprise par la voie officielle, tout simplement et sans fioriture. Il me demande de leur transmettre des indications et des précisions sur sa pensée. En fait, Joxe n'est pas encore en mesure de suggérer une date, mais il veut couper court à tous les bruits qui circulent de nouveau entre Paris, Bois d'Avault et Tunis. En effet, comme par le passé - et chaque fois que l'on s'est trouvé au point mort - des intermédiaires bénévoles, plus ou moins bien intentionnés, vont et viennent et contribuent à embrouiller les choses en s'efforçant de se rendre importants.

Le même jour, je vois Dahlab et le renseigne, à titre personnel, sur la pensée et les intentions du gouvernement français, tout en le mettant en garde contre le "grenouillage" qui a repris de plus belle. Dahlab connaît cette agitation, mais il ne prend pas au sérieux tous ces gens qui cherchent à l'approcher. Il me demande quand viendra l'invitation à reprendre les négociations. Je dois lui dire que je n'en sais rien, que Joxe ne le sait probablement pas non plus, qu'il ne faut pas prendre à la lettre le délai de quinze jours dont on avait parlé et qu'il faut s'armer de patience.

Je reviens sur mon argumentation en faveur des séances restreintes, avec laquelle Dahlab se déclare d'accord. J'insiste sur l'importance d'un arrêt des attentats en Métropole, aussi dans l'intérêt du GPRA, du fait de la portée qu'aurait un tel geste aux yeux de l'opinion publique mondiale et de l'opinion française favorable à la négociation et à la paix.

Enfin, Dahlab ne cache pas l'impatience de l'opinion autour du GPRA à Tunis et dans les pays arabes. Toutefois, il se rend compte que ce sera très long, à cause du problème du Sahara et parce que, sur bien d'autres points, les positions des deux parties sont toujours très éloignées.

Le 24 juin, dans la soirée, je prends contact avec Joxe pour lui dire où en sont les choses.

Le ler juillet, Dahlab et Boulahrouf m'exposent que les Français leur ont demandé, à Evian, de ne pas lier le Sahara au problème algérien. La

question du Sahara serait réservée à une discussion ultérieure entre la France, l'Algérie indépendante et les autres Etats riverains. Les Algériens ne voient pas la possibilité de négocier utilement sur la base de l'amputation du Sahara. Ce serait une trahison vis-à-vis du peuple algérien.

Je leur demande d'envisager la possibilité de négocier en laissant de côté et intactes les positions de principe, de façon à contourner l'obstacle du Sahara, à chercher des solutions sur les autres questions et à revenir au Sahara ultérieurement, une fois que des progrès auraient été accomplis ailleurs. Toutefois, je ne me fais guère d'illusion, car je sens mes interlocuteurs absolument décidés à ne rien céder sur cette question de l'unité territoriale.

Ainsi passe le temps jusqu'au moment où, après des discussions portant sur les arrangements matériels, la négociation pourra reprendre, non pas à Evian, à cause des touristes, mais à quelques kilomètres plus loin, au château de Lugrin.

* * * * * *

II. LA CONFERENCE DE LUGRIN

(20 - 28 juillet 1961)

Le convoi est ainsi remis sur les rails. Sachant par expérience que pendant la durée de la conférence ma présence ne pourrait être utile, mais qu'en revanche elle pourrait le devenir après la prochaine interruption, je me décide à prendre du champ. Mon retour devait coïncider avec une nouvelle impasse dans les pourparlers.

En effet, comme celle d'Evian, la Conférence de Lugrin avait tourné en rond et buttait sur le Sahara. Cette fois-ci, ce furent les Algériens qui, au bout de huit jours, demandèrent la suspension.

Le 28 juillet et le 2 août encore, Belkacem Krim et Dahlab, à qui je ne cachai pas un certain étonnement devant cette rupture aussi rapide, m'expliquèrent longuement ce qui s'était produit. Ils étaient venus à Lugrin avec des concessions importantes, notamment sur les garanties à la communauté européenne et sur la coopération avec la France pendant les périodes transitoires. De plus, ils avaient contribué à l'apaisement général par l'interruption des attentats en Métropole, que je leur avais si souvent recommandée.

La raison fondamentale de la rupture était que non seulement les Français ne se montraient pas prêts à modifier leur position au sujet du Sahara, mais qu'ils n'avaient laissé aucun espoir quant à un changement ultérieur. Dans ces conditions, Belkacem Krim ne voyait pas le moyen de poursuivre, à cause de l'opinion publique en Algérie et dans les pays arabes. On ne pouvait pas, en continuant la négociation avec les Français qui refusaient de reconnaître l'appartenance du Sahara à l'Algérie, donner l'impression que la délégation algérienne entrait, même théoriquement seulement, dans ces vues.

J'avais aussi le sentiment que l'affaire de Bizerte n'était pas étrangère à cet arrêt des pourparlers. Le front maghrébin est une réalité avec laquelle il faut compter. Dès le moment où l'un des trois partenaires, la Tunisie en la personne de Bourguiba, se trouvait en flêche en tentant de conquérir Bizerte par la force, les Algériens pouvaient mal se

montrer plus conciliants en négociant au même moment la location de Mersel-Kebir au gouvernement français.

Et puis, les Algériens voulaient peut-être prendre une petite revanche de procédure et faire voir à leurs anciens maîtres qu'ils étaient aussi capables de demander l'interruption d'une négociation.

Ceci dit, Krim et Dahlab n'étaient pas pessimistes et considéraient que des progrès utiles avaient été réalisés au cours des deux rencontres. Les positions respectives étaient maintenant bien connues. La délégation algérienne, dont c'était les débuts dans la négociation internationale, était rodée. Dans le domaine de la procédure, elle était entrée dans la voie des séances restreintes et en reconnaissait l'utilité et même la nécessité.

Les délégués algériens rentraient tous à Tunis. Le contact serait maintenu, non plus par une antenne laissée sur place comme la fois précédente, mais par l'émissaire habituel, Boulahrouf. En définitive, j'avais le sentiment que sans un événement majeur - dest-à-dire un changement de la position française au sujet du Sahara - les possibilités d'une reprise étaient très minces, sinon inexistantes.

Le 5 août, de Leusse vient aux nouvelles et demande où en sont les interlocuteurs algériens. Je m'efforce de lui faire comprendre qu'ils n'ont pas cherché seulement à rendre aux Français la monnaie de leur pièce en prenant, à leur tour, l'initiative d'une interruption. Ils l'ont fait parce qu'on ne leur laissait aucune lueur d'espoir quant à un changement de la position française sur le Sahara, même dans un avenir lointain. De Leusse s'en étonne et affirme que sa délégation n'a pas été aussi négative. Il me demande ce qu'il y aurait lieu de faire; il estime que seule une solution négociée est possible car le regroupement des Européens dans une zone séparée ne ferait que créer de nouvelles difficultés et prolongerait indéfiniment les hostilités.

Je lui réponds que cette lueur d'espoir au sujet du Sahara - que les Algériens déclarent ne pas avoir vue - doit être précisée et renforcée pour permettre une reprise des négociations; je suis convaincu que les Algériens ne transigeront jamais sur ce point. Une fois de plus, c'est donc à la France de faire un pas en avant.

* * * * * * * *

III. UNE LONGUE ATTENTE

Alors commence la période la plus difficile de toute cette négociation, période qui devait durer jusqu'au mois de décembre.

Après sept ans de guerre, les négociations avaient enfin commencé, apportant au monde l'espoir d'une solution pacifique. Que ces négociations tournent court, que les deux parties se séparent sans même avoir envisagé une nouvelle rencontre, il y avait de quoi provoquer la déception, le dédécouragement et le mécontentement de ceux qui savaient que seule une solution négociée était possible!

Cela renforçait aussi l'audace des attentats et des menées de toutes sortes, qu'il s'agisse de patriotes égarés, de tueurs à gages, ou encore d'intrigants qui, dès le début, mettaient tout en oeuvre pour faire obstacle au rapprochement franco-algérien.

Plus grave encore était le cheminement dans l'esprit de certains dirigeants français de l'idée de la partition de l'Algérie par le regroupement des Européens dans un périmètre qui serait devenu une sorte d'Israël au petit pied. Mentionnée par le Général de Gaulle comme un pis-aller en cas d'échec de la négociation, la partition pouvait être un moyen de pression sur les Algériens. De faible valeur, cependant, car les responsables en France - le Ministre Joxe en tête - n'y croyaient pas et, vraisemblablement, le Général de Gaulle encore moins que ses collaborateurs.

Mais d'autres sphères gouvernementales, notamment l'entourage du Premier Ministre - sinon Michel Debré lui-même - partaient sur cette piste et devaient la suivre longtemps encore, en fait jusqu'à l'accord de principe intervenu "aux Rousses" en février de l'année suivante (1962). Une série de trois articles fortement documentés, publiés dans "Le Monde" sous la signature d'Alain Peyrefitte, montrait à quel point la thèse de la partition avait fait des adeptes à la suite de ce qu'on appelait les échecs d'Evian et de Lugrin.

En Suisse aussi, le pessimisme était de mise. L'autorité genevoise et le Département militaire fédéral voulaient liquider le camp retranché de Bois d'Avault parce que, selon les termes d'une lettre du Conseil d'Etat de Genève "on peut tenir pour exclu que ces pourparlers reprennent dans les mêmes circonstances que précédemment". La nouvelle direction du Département politique fédéral, qui héritait de ce dossier encombrant, le considérait avec une certaine méfiance. Son Secrétaire général m'en parlait en disant : "Comment va votre affaire ?", formule qui signifie rarement que les perspectives de l'affaire en question soient très brillantes.

En fait, pendant ces longs mois de marasme, seuls le Général de Gaulle et son Ministre des affaires algériennes Louis Joxe, du côté français, Belkacem Krim, Saad Dahlab et Boulahrouf, du côté algérien, et l'auteur du présent rapport - unique intermédiaire entre les deux parties - croyaient à la possibilité d'une reprise des négociations. Et encore cette croyance ne reposait sur aucun indice précis, sinon sur la conviction profonde qu'il n'y avait pas d'autre issue à la guerre franco-algérienne qu'une paix négociée. Alors, il faudrait bien qu'un jour les deux adversaires se retrouvent autour d'une table de conférence et que la Suisse, à nouveau, les y amène. Mais, en Suisse, j'avais le sentiment d'être le seul à penser ainsi.

Par ailleurs, l'activité de l'OAS se déployait toujours plus, mêlant habilement terrorisme et action psychologique afin de créer un climat d'insécurité et de crainte. Cette activité n'était pas sans effet, comme en témoignait déjà la timidité de la police et de la magistrature françaises. Elle rendait aussi le travail de contacts et l'organisation de rencontres secrètes très difficiles à cause de l'importance des précautions à prendre.

Les menaces contre ma personne, qui me parvenaient de temps à autre, passaient parfois par l'Attaché militaire de l'Ambassade de Suisse à Paris, sur lequel les généraux 'ultras' exerçaient une forte pression; c'était de bonne guerre. Pressions et menaces étaient communiquées à Berne par l'Attaché militaire, dont c'était le devoir. Cette intoxication psychologique était destinée à décourager les autorités fédérales et à me faire abandonner la partie. Tout en prenant les précautions d'usage, dont la

meilleure était de passer inaperçu, je partais cependant de l'idée que la tactique de l'OAS n'était pas d'empêcher la négociation. Au contraire, plus celle-ci progresserait, plus sa thèse de l'abandon d'une partie du territoire national se trouverait renforcée et renforcé le levier avec lequel elle entendait renverser le pouvoir en Métropole. En fait, jusqu'à la conclusion des accords à Evian, le 18 mars 1962, il n'y eut pas d'action directe de l'OAS contre la négociation et les négociateurs.

Le 28 août 1961, Boulahrouf vient m'expliquer le sens du remaniement du C'est une opération de politique intérieure qui ne doit pas avoir d'incidence sur la politique extérieure. Le GPRA renouvelé reste désireux de poursuivre la négociation avec la France, seul moyen à ses yeux d'arriver de façon satisfaisante à l'Etat algérien. Le remaniement doit être interprété comme une concentration des forces, et les nouveaux membres du GPRA, à commencer par le Président Ben Khedda, restent en faveur d'une solution négociée du conflit. Quant à la situation en France, Boulahrouf l'envisage Il voit les difficultés auxquelles le gouvernement doit avec réalisme. faire face. Il ne croit pas que la formule d'un Exécutif provisoire, sans le FLN, puisse être viable. Il ne voit de solution que dans la reprise de la négociation, mais de la négociation portant sur l'ensemble du territoire algérien, y compris le Sahara. Dans ces conditions, le GPRA serait reconnaissant aux autorités suisses de ne pas modifier, jusqu'à nouvel avis, le dispositif mis en place à Bois d'Avault.

Boulahrouf venait aussi aux nouvelles. Je dois lui dire que je n'ai rien entendu de neuf du côté français.

Le 5 septembre, après plus d'un mois, le silence est enfin rompu par la conférence de presse du Général de Gaulle. Sur le point crucial du Sahara, il s'exprime dans les termes suivants:

"... Il y a l'affaire du Sahara. Pour ce qui est du Sahara, notre ligne de conduite est celle qui sauvegarde nos intérêts et qui tient compte des réalités. Nos intérêts consistent en ceci: libre exploitation du pétrole et du gaz que nous avons découverts ou que nous découvririons, disposition de terrains d'aviation et droits de circulation pour nos communications avec l'Afrique noire. Les réalités, c'est qu'il n'y a pas un seul Algérien, je le sais, qui ne pense que le Sahara doive faire partie de l'Algérie, et qu'il n'y aurait pas un seul

"gouvernement algérien, quelle que soit son orientation par rapport à la France, qui ne doive revendiquer sans relâche la souveraineté algérienne sur le Sahara. Enfin, le fait que si un Etat algérien est institué, et s'il est associé à la France, la grande majorité des populations sahariennes tendront à s'y rattacher, même si elles ne l'ont pas explicitement réclamé d'avance. C'est dire que dans le débat franco-algérien, qu'il se ranime avec le FLN, ou qu'il s'engage avec un autre organisme représentatif celui-là des élus, la question de la souveraineté du Sahara n'a pas à être considérée, tout au moins elle ne doit pas l'être par la France. Cela peut servir de slogan, de panneau, pour une propagande. En ce qui concerne la France, c'est un coup d'épée dans l'eau."

Paroles assez sibyllines, mais bien dans la manière du Général lorsqu'il se prononce sur un point délicat et qu'il sonde l'avenir sans vouloir s'engager à fond. "La question de la souveraineté du Sahara n'a pas à être considérée, tout au moins elle ne doit pas l'être par la France." Derrière le souci de ménager son opinion publique et de ne pas trop s'engager alors qu'il tâtonne encore pour chercher son chemin, le Général semble cependant avoir, une fois encore, levé l'obstacle qui bloquait la négociation.

L'ouverture ainsi faite, les deux parties allaient-elles s'y précipiter pour reprendre les pourparlers et les mener enfin rapidement à un accord? C'était oublier les montagnes de méfiance qui subsistaient de part et d'autre et le besoin de sonder le terrain avec le maximum de précaution avant de s'y aventurer.

Le 25 septembre seulement, Boulahrouf vient aux nouvelles. Il désire prendre contact, n'ayant rien de neuf à communiquer. Du côté algérien, on attend toujours des précisions de la part de la France sur la question de l'intégrité du territoire algérien. La déclaration du Général de Gaulle du 5 septembre est vague et ne semble pas sortir du canevas qui avait été exposé par Joxe à Krim à la fin de la conférence de Lugrin. Le Président Ben Khedda a déclaré publiquement la volonté du GPRA de reprendre la négociation.

Boulahrouf est d'accord avec moi qu'une nouvelle rencontre devrait aboutir rapidement, qu'il faut donc la préparer dans le secret afin de définir les bases d'un accord qui serait signé au cours d'une conférence publique. Il réalise aussi qu'après le Sahara, les garanties à la communauté européenne sont un point essentiel. Le GPRA est prêt à aller aussi loin que possible pour assurer de telles garanties.

Quant aux attentats en Métropole, qui avaient cessé pendant la Conférence de Lugrin, ils pourraient de nouveau être arrêtés. Ils sont justifiés en ce moment, dit-il, par l'attitude hostile d'une partie de la police métropolitaine à l'égard des Algériens. Le GPRA est contraint d'ouvrir un peu la soupape de sûreté afin de garder en main les Algériens de France et éviter que, sous une trop grande pression, ils n'échappent à tout contrôle.

Pour ma part, je m'emploie à faire comprendre à l'émissaire du GPRA que c'est au tour des Algériens de demander la reprise de la négociation, puisque ce sont eux qui en ont provoqué la suspension. Il doit reconnaître qu'il y a une ouverture au sujet du Sahara dans la déclaration du 5 septembre du Général de Gaulle. Enfin, pour faciliter les choses et permettre une décision du GPRA, je me fais fort d'obtenir des Français une rencontre secrète d'homme de confiance à homme de confiance.

Le 30 septembre, à mon grand soulagement, Boulahrouf me communique que le GPRA est prêt à reprendre immédiatement les pourparlers. Enfin, après deux mois d'une interruption très coûteuse au vu de la dégradation de la situation en Algérie et en Métropole, j'ai la possibilité de renouer le contact direct entre Français et Algériens. Ce temps mort, néanmoins, avait été mis à profit par les opposants de toutes sortes pour renforcer l'organisation des activistes en France et leurs actes subversifs.

Le 2 octobre, vu les circonstances, je prends toute précaution pour passer inaperçu et m'assurer que je le suis. En fait, seul Joxe et une personne de toute confiance m'ont vu à Paris.

Je rapporte à Joxe que les Algériens sont prêts à reprendre immédiatement les négociations et que le GPRA remanié est, comme le précédent, en faveur d'une solution négociée, jugée par lui la seule possible et désirable. Cependant le GPRA demandera des explications sur le sens profond de la déclaration faite le 5 septembre par le Général de Gaulle au sujet du Sahara. Joxe est très hermétique. Pour la première fois, depuis neuf mois que durent nos entretiens, il chausse des lunettes, prend note sans plus, enregistre sans commentaire et demande quand il pourra me revoir.

J'ajoute tout de même, du point de vue de la procédure, qu'il est nécessaire d'éviter une réunion publique avant d'avoir établi, dans le secret, les grandes lignes d'un accord et d'être ainsi certain d'aboutir.

A cela, Joxe répond que si les entretiens sont secrets, il devra laisser savoir qu'ils ont lieu, à cause de "ses Musulmans". Je comprends que pour attirer des Musulmans dans l'Exécutif provisoire avec lequel le Général semble jouer en attendant l'issue de la négociation avec le FLN, ou pour la hâter, il faut faire savoir aux Musulmans pressentis que des négociations sont en cours et même en progrès. J'objecte cependant qu'il ne serait pas possible à la Suisse d'organiser encore des entretiens secrets s'il en était fait mention publiquement.

Cette conversation me laisse le sentiment que Joxe se trouve sans directives du Général et qu'il n'est pas certain de pouvoir reprendre la négociation à cause de l'activité des "ultras" et de l'opinion publique fléchissante. Il s'abstient d'envisager la suite, même à titre hypothétique,
comme il le faisait précédemment. Il doit manifestement consulter le
Général sur tout ce que je lui apporte avant de dire quoi que ce soit. Il
a besoin de temps et n'est pas pressé de me revoir.

Dans ces conditions, ma tâche est de gagner du temps et de faire patienter les Algériens.

Le 6 octobre seulement, j'avise Boulahrouf que son message est transmis, qu'il n'y a pas eu de réaction immédiate, que je ne doute cependant pas du désir du gouvernement français de poursuivre, mais qu'il ne faut pas attendre une réponse avant la fin de la semaine suivante. Je lui suggère de venir me voir le 14 octobre.

Le même jour, j'informe le Chef du Département politique fédéral de la situation.

Le 10 octobre, de Leusse me téléphone un message assez mystérieux dans sa concision : "On est prêt à envoyer quelqu'un, les détails seront donnés dans quelques jours." J'interprète ce texte comme l'acceptation de repren-

dre les pourparlers et, pour faire patienter le GPRA, j'en informe Boulahrouf. En effet, en l'état des choses, il aurait été imprudent de laisser le GPRA trop longtemps dans l'incertitude.

Le 13 octobre, Joxe se déclare prêt pour une rencontre qui aurait lieu le 26 du même mois, mais je constate une certaine confusion dans son esprit quant au but de cette rencontre. Il croit que c'est seulement pour élucider le sens de la déclaration du Général sur le Sahara. Je dois lui préciser que si une telle explication était satisfaisante, il serait possible d'entrer immédiatement en négociation. Je lui explique encore que le GPRA a des doutes sur la portée de la déclaration du Général et sur ses modalités d'application, notamment sur la question de savoir s'il y aura un seul référendum pour l'ensemble du territoire algérien, Sahara y compris, ou s'il y aura d'abord un premier référendum sur les treize départements algériens, puis un deuxième sur le Sahara. Le mutisme de Joxe me confirme dans l'idée que les Français veulent faire de cette question un point de négociation.

Joxe demande que la prochaine rencontre secrète ait lieu en Suisse. J'accepte à la condition que le secret soit gardé du côté français et je suggère la région de Bâle.

Nanti de ces renseignements et de ces précisions, Joxe s'en va voir le Général de Gaulle et nous prévoyons de nous rencontrer le lendemain.

J'ai senti, au cours de cet entretien, comme lors du précédent, un certain désarroi, causé sans doute par la fatigue, mais aussi par les divergences de vues et les intrigues qui se développaient au sein même du gouvernement français. D'où les hésitations sur la façon de reprendre les pourparlers, bien que la volonté de le faire demeure. Rarement j'ai senti autant la nécessité d'assister les parties - en l'occurrence les Français - à trouver leur voie et de les amener sur le bon chemin. Il était alors particulièrement important de bien repartir afin de sauver la dernière chance d'aboutir, si elle existait encore, car la toile defond, devant laquelle nous opérions, devenait de plus en plus sombre et sanglante.

Le 14 octobre, Joxe m'apporte l'accord du Général pour la reprise des négociations par un entretien secret. Celui-ci comprendra d'abord une explication sur les intentions du Général au sujet du Sahara; puis, à supposer que cet obstacle soit contourné, la négociation se poursuivra immédiament afin de jeter les bases d'un accord sur tous les points.

J'énumère de nouveau les questions ausujet desquelles les émissaires français devront être prêts à donner des précisions : le principe de l'intégrité territoriale de l'Algérie, les modalités d'application du référendum en une ou deux phases et encore la nature des demandes françaises concernant l'exploitation du Sahara, l'utilisation des bases militaires, etc.

Je conseille l'envoi d'émissaires très qualifiés, solides et complètement équipés d'instructions leur permettant de mener la discussion aussi
loin que possible. Je suggère aussi qu'un projet d'accord sur les divers
points en litige soit préparé afin de commencer sans tarder par une discussion sur la base de textes et d'éviter la répétition d'exercices de rhétorique dans lesquels les Algériens excellent et se perdent volontiers.

Conscient du fait que ces conversations entre experts ne pourront guère mener très loin, j'invite Joxe à envisager dès maintenant une rencontre avec Dahlab, afin de lever les obstacles qui auront surgi entre experts et de faire progresser la négociation. Je suggère aussi que cela se fasse en Italie, à Rome ou ailleurs, parce que le territoire suisse est un peu exigu pour que deux ministres aussi en vue puissent s'y rencontrer en secret. En réalité, songeant aux indiscrétions inévitables à Paris, à cause des divergences de vues dans le gouvernement, je cherche à brouiller les pistes.

Joxe se déclare d'accord avec mes propositions et suggestions. Pour terminer, j'insiste sur la nécessité du secret et l'utilité qu'il y aurait d'égarer la presse, quant au lieu de la rencontre, par des indiscrétions calculées, dans lesquelles Rome ou le Maroc seraient mentionnés.

Le 15 octobre, je rapporte à Boulahrouf, venu à Genève attendre le résultat de mes démarches, l'accord des Français sur une réunion secrète entre experts, qui porterait non seulement sur le Sahara, mais sur tous les points encore en litige. Je mets l'accent sur la nécessité d'entrer en matière sans délai, de préparer des projets de textes et de prévoir, après celle des experts, une rencontre au niveau Joxe-Dahlab.

J'ajoute que, à mon avis, c'est là la dernière chance; si l'on n'aboutit pas d'ici la fin de l'année, une solution négociée deviendra très
problématique, car l'idée de la partition gagne à Paris, même dans les
milieux libéraux et bien intentionnés qui voient en elle le seul moyen
de sortir de l'impasse.

La reprise des négociations secrètes ainsi décidée de part et d'autre, un pas décisif est de nouveau franchi. Certes, il ne signifie rien de plus que le rétablissement du contact direct entre Français et Algériens. Mais c'est déjà très important après le marasme et l'immobilisme de ces derniers mois. D'autant plus que le flottement et les hésitations du côté français étaient le signe de divergences au sein du gouvernement. Le fait que le Général de Gaulle se soit de nouveau engagé dans la voie de la négociation mettait fin aux doutes et permettait de repartir, même si certains ministres avaient eu et gardaient d'autres idées sur la question et continuaient de faire obstacle à la négociation. La réserve et les hésitations que j'avais constatée chez Joxe le 2 octobre, montraient qu'il était en butte à l'opposition de ceux qui travaillaient pour la partition et qu'il ne savait pas quel serait le choix du Général. Ce choix était maintenant fait.

Cependant, au cours des journées qui suivent, la presse française publie sur l'état de la négociation des articles très détaillés où quelques éléments de vérité sont accompagnés de beaucoup d'extravagances. René Payot me signale un article, publié le 18 octobre dans l'hebdomadaire "Nouveau Candide" dont on dit qu'il a été créé par le Premier Ministre. C'est un récit extrêmement romancé de démarches, de contacts et d'échanges de documents qui auraient eu lieu depuis la fin de septembre. On y prête à la Suisse un rôle déterminant et l'on y affirme que "je mène" la négociation après avoir transmis au gouvernement français, au début d'octobre, un mémorandum Ben Khedda, qui serait un projet d'accord. "Nouveau Candide" ayant la réputation d'être l'organe du Premier Ministre, la presse française reprend ces histoires, même "Le Monde" qui, dans son éditorial du 21 octobre, leur donne la respectabilité qui entoure tout ce qui est oublié par ce journal dit bien informé.

Ceci indique qu'il y a eu de très sérieuses indiscrétions à Paris.

Mon déplacement du 2 octobre n'était connu à l'époque que de Joxe. Il est

vraisemblable que ce dernier ayant parlé au Général, ma visite à Paris a été ainsi connue du Premier Ministre et peut-être de quelques autres membres du Cabinet. L'indiscrétion en elle-même est déjà désagréable, mais la façon dont elle est utilisée montre ou confirme que certains membres du gouvernement cherchent à torpiller la négociation. Ils alertent l'opinion publique d'avance, de façon à provoquer des réactions des milieux activistes et à gêner la reprise des pourparlers secrets en les dévoilant avant même qu'ils n'aient eu lieu.

Cette publicité est aussi désagréable du point de vue suisse, car elle prête à notre pays et à ses agents un rôle qu'ils n'ont jamais voulu s'attribuer. D'autre part, en attirant l'attention sur de nouveaux pourparlers secrets qui n'ont pas encore eu lieu mais que l'on commence à organiser, cette publicité rend beaucoup plus problématique le secret de la prochaine réunion. Enfin, monter ainsi en épingle le rôle de la Suisse risque d'exposer nos compatriotes en Algérie, dont la situation est déjà précaire, à des vexations si ce n'est à des attentats de la part de l'OAS.

Pour toutes ces raisons, après avoir lu l'article "du Monde", je suggère au Président de la Confédération et au Secrétaire général du Département politique la publication, dans la presse suisse, d'une mise au point, dont le but serait de minimiser notre rôle, de démentir ce qui peut l'être et de nous donner ainsi plus de liberté d'action pour l'organisation de la prochaine rencontre secrète.

Le communiqué suivant paraît à l'Agence télégraphique suisse le samedi 21 octobre dans la soirée :

Des articles de presse étrangère font état de contacts secrets qui auraient eu lieu récemment en Suisse entre des délégués du gouvernement français et du GPRA. Selon ces articles des fonctionnaires suisses auraient participé activement à ces pourparlers. Le Département politique fédéral tient à faire à ce sujet la mise au point suivante. Dans les efforts qui ont été entrepris pour mettre un terme à la guerre algérienne, la Suisse a considéré comme un devoir conforme à sa politique traditionnelle de mettre ses services à disposition lorsque ceux-ci étaient requis par les deux parties. Elle a cependant toujours précisé que son rôle s'est borné à faciliter des contacts directs sur son territoire entre les intéressés et qu'il ne peut s'agir pour elle de s'immiscer dans le conflit algérien. La "Suisse ne s'est jamais départie de cette ligne de conduite et s'y tiendra à l'avenir. Le Département politique fédéral précise encore que des contacts secrets entre représentants français et du GPRA n'ont pas eu lieu en Suisse au cours de ces derniers mois et qu'aucun fonctionnaire suisse n'a participé aux échanges de documents ou aux pourparlers entre le gouvernement français et le GPRA dont il a été question récemment dans la presse étrangère."

Ce communiqué produit l'effet désiré. Dans la journée du dimanche, la radio, puis le presse du lundi le reprennent, de telle sorte que les journaux parisiens cessent de faire état de contacts secrets en Suisse et passent, provisoirement tout au moins, à d'autres sujets.

Les jours qui suivent sont consacrés à préparer la rencontre secrète qui aura lieu dans la campagne bâloise le 28 octobre, avec les petites péripéties devenues habituelles dans ce genre d'entreprise.

Péripétie aussi, mais d'une autre nature, est la proposition publique faite par le Président du GPRA de renoncer au vote sur l'autodétermination devenu inutile. Afin de gagner du temps, le GPRA suggère de procéder en deux étapes : proclamation de l'indépendance algérienne et cessez-le-feu, puis négociation d'un accord de coopération entre l'Algérie souveraine et la France. Ben Khedda prend heureusement la précaution de préciser que le GPRA, en présentant ce nouveau plan, n'exclut pas la possibilité du scrutin sur l'autodétermination, si la France ne veut pas de son raccourci.

Cette initiative provoque une certaine commotion à Paris. Je m'emploie à rassurer les Français sur les intentions de leurs interlocuteurs dont la proposition, un peu intempestive à la veille de la reprise des négociations, ne doit cependant pas être mal interprétée. De l'autre côté, j'explique aux Algériens qu'il est impensable pour de Gaulle de renoncer au vote sur l'autodétermination, même s'il est superflu, car c'est la pièce maîtresse de sa politique de décolonisation en Algérie. En outre, leur proposition aurait pour effet de donner, d'abord, son indépendance à l'Algérie et de lui permettre, en suite, d'octroyer des garanties après coup à la communauté européenne. Du point de vue de la négociation, une telle opération en deux temps n'est pas non plus concevable.

Le 27 octobre, nous sommes à pied d'oeuvre pour recevoir les deux délégations, Ben Yahia et Malek d'une part, de Leusse et Chayet de l'autre. Leurs travaux dureront toute la journée du 28 octobre et la matinée du 29, dans une paisible retraîte de la campagne bâloise.

Le bilan n'est pas défavorable. Le raccourci proposé par le GPRA est repoussé sans trop de peine, malgré le plaidoyer des Algériens. Sahara, ceux-ci constatent que les Français entendent laisser ouverte la question de savoir si le scrutin d'autodétermination se fera en une ou deux fois, mais se déclarent prêts à discuter, ce qui montre qu'ils ont l'intention d'en faire un objet de négociation. Les problèmes de nationalité des Européens dans l'Algérie future sont un chapitre des discussions. Bien des formules sont envisagées. Les Français veulent que les Européens d'Algérie deviennent citoyens algériens de plein droit avec la possibilité de le refuser ou d'y renoncer ultérieurement. Les Algériens, pour leur part, veulent que la communauté européenne exerce un droit d'option avant d'acquérir la nationalité algérienne. Sur les bases militaires, les Français ont été surpris par la souplesse de leurs interlocuteurs. blèmes de la coopération future ne semblent pas présenter de difficultés majeures. Mais les Algériens sont très vagues et ne paraissent pas encore prêts intellectuellement à une discussion sérieuse.

En conclusion, de Leusse retire l'impression que les Algériens veulent aboutir. Il se demande cependant s'ils en sont capables étant donné leurs atermoiements, leur manque de préparation et d'esprit de décision.

Les deux parties veulent se revoir et nous demandent d'organiser une nouvelle rencontre dans les mêmes conditions.

Après avoir assuré le départ des deux délégations, nous nous remettons à la tâche pour préparer le prochain rendez-vous.

Il a lieu du 8 au 10 novembre. Selon l'expression maintenant consacrée, cette rencontre est utilisée à "éplucher l'artichaut", feuille par feuille, mais aussi à dresser le catalogue des divergences. Pour s'en tenir aux principales, elles sont au nombre de quatre : Les problèmes de nationalité, c'est-à-dire acquisition ipso facto de la nationalité algérienne par les Européens ou exercice d'une option. Ensuite, les problèmes du régime transitoire, de la composition et des compétences de l'Exécutif provisoire. Puis, le statut de l'armée française et le calendrier de son retrait. Enfin, le Sahara avec les bases d'avions et le maintien de la station d'essais atomiques de Reggane.

Comme je l'avais prévu, les experts sont, après ces deux réunions, au bout de leur rouleau. On sent des deux côtés que le moment est venu d'une rencontre Joxe - Dahlab, qui devrait avoir lieu aussi vite que possible.

Toutefois, un nouvel épisode va provoquer un nouveau retard. Ben Bella, après cinq ans de captivité, ronge son frein dans sa cage dorée du Château d'Aunoy. Tous les efforts parfaitement sincères, j'en suis témoin, du GPRA pour obtenir son élargissement et sa participation directe à la négociation, se heurtent au protocole militaire du Général de Gaulle. Ben Bella est un prisonnier de guerre, il ne sera relâché qu'une fois les hostilités terminées, c'est-à-dire après la proclamation du cessez-le-feu. De plus, Ben Bella est deux fois prisonnier, du gouvernement français bien entendu, mais aussi de la Fédération des Musulmans de France par qui il est chambré. Le GPRA est sans contact avec lui depuis le mois de septembre.

Ben Bella sent que la négociation, sans avancer, est cependant engagée. Il se préoccupe de son avenir. On le dit influençable. La conjonction de tous ces mobiles amène Ben Bella à commencer une grève de la faim dont le premier résultat est de faire parler beaucoup de lui, mais qui bloque aussi la suite de la négociation. Une rencontre Joxe - Dahlab est impensable, tant que le frère Ben Bella "agonise dans sa prison". Cette grève de la faim met encore en danger le trône du Maroc où les syndicats d'extrêmegauche se servent de l'affaire Ben Bella pour menacer la situation du Roi Hassan II.

De grands efforts sont faits de tous côtés pour résorber cette crise inutile et aider Ben Bella à sortir de l'impasse dans laquelle il s'est placé et dans laquelle il a mis l'avenir de la négociation. Les Marocains déploient une grande activité avec beaucoup d'ostentation puisqu'il s'agit de sauver le trône. De con côté, le délégué du CICR se dépense avec bien plus de discrétion et peut-être d'efficacité aussi.

Au milieu de cette agitation et de cette confusion, je reçois, le 20 novembre, le message suivant de de Leusse : "Si une négociation réelle est engagée en vue d'aboutir à un accord, dans ce cas nous accepterons, si les gens de Tunis le veulent, qu'ils prennent des contacts avec Ben Bella.

Si ce peut faciliter les choses, nous accepterons de déplacer Ben Bella et de le situer à un endroit tel que cela facilite les contacts. Si on cesse les combats et les attentats, Ben Bella est libéré."

Le style cassant et condescendant de cette communication qui, de plus, ne résout rien, m'amène à en donner une interprétation très édulcorée à Boulahrouf.

Le 25 novembre, celui-ci me répond que le GPRA est d'accord pour la rencontre Joxe - Dahlab, à condition qu'au préalable il puisse envoyer un émissaire auprès de Ben Bella, au Château d'Aunoy, émissaire qui rentrera à Tunis avant que n'ait lieu la rencontre des deux ministres.

Ce message est transmis le jour même à de Leusse; puis, malgré de nombreux rappels, plus rien ne vient de Paris.

Le 2 décembre, alors que je faisais toujours patienter Tunis, Corbon arrive avec les coordonnées de la rencontre Joxe - Dahlab. Il ne sait rien de la requête algérienne concernant l'envoi au préalable d'un émissaire à Aunoy. Il doit donc retourner à Baris pour obtenir des explications.

Après encore beaucoup de confusion, de Leusse et Corbon arrivent le 5 décembre. Il y a eu malentendu du côté français, car le message du 20 novembre devait être la réponse de Paris à la demande de dépêcher un émissaire auprès de Ben Bella.

Quoi qu'il en soit, la position du Général de Gaulle est que si la rencontre Joxe - Dahlab aboutit à des résultats satisfaisants, et seulement à cette condition, l'autorisation sera donnée à la visite d'un émissaire de Tunis à Aunoy.

Il me faut maintenant expliquer à Boulahrouf la nature du malentendu, lui préciser la position française et obtenir qu'il convainque le GPRA d'accepter cette modification de leur programme. C'est délicat, car, la question de fond mise à part, c'est un problème de susceptibilité froissée et, là-dessus, le GPRA à Tunis n'est guère plus facile à traiter que Paris. Mais la rencontre Joxe - Dahlab, c'est-à-dire la poursuite de la négociation, est en jeu. Finalement, après bien des communications et des palabres, l'accord du GPRA est obtenu le 6 décembre dans la nuit.

./.

Organiser une entrevue secrète à la frontière franco-suisse alors qu'en France terrorisme, plasticage et attentats battent leur plein, constituait une lourde responsabilité pour la Suisse. Ménager une rencontre en cachette entre deux ministres, dont les faits et gestes étaient constamment épiés, exigeait une préparation minutieuse et de grandes précautions.

Le 7 décembre, le Président de la Confédération veut bien approuver le plan que je lui expose et me laisse carte blanche pour l'exécuter.

Toujours en vertu du principe que la meilleure façon de se protéger est de passer inaperçu, je me contente de cinq hommes triés sur le volet et de deux véhicules de l'armée, camouflés en voitures civiles, pour assurer les déplacements et la sécurité des délégués algériens. (Voir, sur les détails de l'opération, la note ci-jointe de M. Simon.)

Le 9 décembre a lieu "aux Rousses" la première rencontre Joxe - Dahlab. Les deux ministres sont accompagnés respectivement de de Leusse et de Ben Yahia.

Le 10 décembre, après avoir informé le Président de la Confédération que l'exercice est terminé, je déjeune avec Dahlab. Il est dans l'expectative. Une nouvelle entrevue n'aura lieu que si les Français autorisent l'envoi d'un émissaire du GPRA auprès de Ben Bella. Sachant qu'une telle chose coûtera au Général de Gaulle, Dahlab, qui n'est toujours pas sûr des intentions de celui-ci et qui veut les mettre à l'épreuve, a insisté sur cette condition. Le GPRA - ajoute Dahlab - est obligé de négocier car, après sept ans de guerre, il ne peut être question pour lui d'accepter une paix octroyée par de Gaulle. Le "bourguibisme", c'est-à-dire la marche à l'indépendance par étapes successives, d'abord partielle, suivie de demandes nouvelles, est exclu en ce qui concerne l'Algérie. D'ailleurs l'affaire de Bizerte montre les limites d'une telle méthode. Dahlab reste cependant optimiste sur les chances de succès de la négociation car il n'y a pas d'autre solution. Il n'attache pas une grande importance à l'OAS qui, sans la présence de l'armée française et une fois la moitié des Européens partis d'Algérie, serait liquidée en quarante-huit heures. De mon côté, j'insiste surtout sur la nécessité de faire le maximum de concessions en ce qui concerne les garanties aux Européens, ceci à cause de l'opinion publique en France et pour désamorcer l'OAS.

Après quoi Dahlab et Malek repartent à Tunis. Ben Yahia attend en Suisse de savoir si le Général autorisera sa visite à Aunoy.

••/••

IV. REPRISE DE LA NEGOCIATION SECRETE

Cette première rencontre clandestine Joxe - Dahlab est le début d'une sorte de ballet dans lequel alterneront rencontres ministérielles secrètes et visites tout aussi secrètes d'émissaires du GPRA à Ben Bella.

J'ai eu beaucoup de peine à faire comprendre aux Français la nécessité de ces contacts avec Ben Bella, sans lesquels la négociation ne progresserait pas. J'avais acquis la conviction qu'il était impossible que le GPRA signe un accord qui n'aurait pas été pleinement approuvé, déjà au cours de son élaboration, par Ben Bella et ses compagnons d'emprisonnement. Il m'a fallu beaucoup insister pour le faire admettre du côté français. C'est le seul point sur lequel le Général de Gaulle n'a jamais varié. Il a jeté par-dessus bord, parce que c'était indispensable pour aboutir, le Sahara et bien d'autres choses. Mais sur le statut de prisonnier de guerre de Ben Bella, il est resté intraitable jusqu'au bout.

Pour les autorités françaises comme pour les observateurs du dehors, Ben Bella et ses compagnons n'étaient que des prisonniers FLN comme il y en avait des milliers d'autres. Pour les Algériens, ils formaient les cinq douzièmes du gouvernement provisoire, soit près de la moitié, avec en plus le prestige que leur conférait l'auréole du martyre. Cette différence d'optique explique les nombreuses difficultés rencontrées en raison de l'emprisonnement de ces cinq hommes. La formation militaire du Chef de l'Etat français l'empêchait de transiger sur ce point, mineur à côté des questions en litige, mais cependant déterminant pour l'aboutissement de la négociation.

C'est à cause de cette intransigeance qui rendait impossible un élargissement de Ben Bella que le 15 décembre, à deux heures du matin, Ben Yahia était expédié sans papiers d'identité ni bagage dans l'express de nuit Lausanne-Paris. Pris en charge à Vallorbe par un agent des services secrets français, il était conduit à Aunoy auprès de Ben Bella et de ses compagnons.

Auparavant, j'avais reçu, le 12 décembre, l'accord du Général sur cette visite. Le lendemain, Corbon venait avec les coordonnées du voyage, mais

nous devions constater que les dispositions prises du côté français étaient basées sur l'idée que Ben Yahia avait des faux papiers. Or ce n'était pas le cas.

Sur ce détail, comme sur des questions beaucoup plus importantes, il fallait toujours trouver un compromis entre les conceptions fondamentalement différentes des Français et des Algériens. En l'occurrence, pour le gouvernement français, l'usage de faux papiers est monnaie courante alors que le gouvernement provisoire algérien, sans doute dans un souci de respectabilité, n'a jamais voulu en donner à ses émissaires officiels.

Le contact - autorisé par le Général de Gaulle - d'un émissaire du GPRA avec les cinq ministres emprisonnés, puis le retour, après un voyage sportif à travers la France, de Ben Yahia, sain et sauf et nanti de la bénédiction de Ben Bella, marquent la reprise de la négociation. Elle se déroulera dorénavant avec les deux parties du GPRA, celle qui est en exercice à Tunis et celle qui est en prison au Château d'Aunoy. Les événements se précipitent et il devient enfin possible d'imprimer un rythme plus rapide aux travaux.

Le 25 décembre, nouvelle rencontre secrète Joxe - Dahlab "aux Rousses", au cours de laquelle les Français remettent un projet de déclaration et le FLN s'engage à présenter un contre-projet dans les premiers jours de janvier. Du 27 au 29 décembre, c'est au tour de Ben Tobbal, ministre d'Etat du GPRA, de se rendre à Aunoy.

Les 29 et 30 décembre a lieu la troisième entrevue secrète Joxe - Dahlab.

Pendant les premiers jours du mois de janvier, un supplément de documentation est transmis de la part de la France avec un message dont le texte mérite d'être cité pour montrer à quel point on a peine, du côté français, à se départir d'un ton sec et d'une condescendance qui visent toujours à imposer ou à octroyer: "1. Il est adressé ci-joint un complément au projet de déclaration qui a été remis le 23 décembre. Ce texte se substitue à la page 7 de la déclaration. 2. Il est confirmé que mon collaborateur se déplacera le 6 ou le 7 janvier 1962 pour recevoir le projet de déclaration du FLN. 3. Il est indiqué qu'une délégation composée de trois membres du gouvernement, ayant les pleins pouvoirs, est prête à rencontrer, dans les mêmes conditions de secret et sur le territoire français, les 13 et

14 janvier, les représentants du FLN, munis des pleins pouvoirs, afin de conclure définitivement la négociation (signature de la Convention de cessez-le-feu - rédaction définitive des déclarations)."

A plusieurs reprises, j'ai fait remarquer à mes interlocuteurs français que la forme et le ton des messages que j'étais chargé de transmettre ne facilitaient pas ma tâche et que je devais consacrer beaucoup de temps à apaiser la susceptibilité froissée des Algériens. On me répondit que le Ministère des affaires algériennes à Paris devait se donner bien du mal pour adoucir les textes qu'il recevait de l'Elysée.

Outre la nécessité de résoudre des problèmes de fond gigantesques, la personnalité du Général - sans lequel cependant rien ne pouvait être fait - ne facilitait pas les progrès de la négociation. Sa façon d'octroyer et même d'imposer avait le don d'exaspérer les Algériens qui entendaient négocier et arracher des concessions.

Le 9 janvier, Boulahrouf me semble tendu et soucieux. Il admet que des progrès sont faits, mais que malgré les concessions déjà accordées par le GPRA, les Français veulent les mener dans la direction qu'ils ont choisie. Il ne voit cependant pas de raison au pessimisme répandu largement sur les ondes de la radio et dans les colonnes de la presse française. Il se demande si le gouvernement français prépare ainsi son passage de la négociation à la partition tout en faisant endosser la responsabilité d'un échec au GPRA.

Le même jour, Ben Yahia apporte à de Leusse le contre-projet du GPRA au mémorandum français. Ils sont tous les deux atterrés par la lecture dans la "Gazette de Lausanne" d'un article de Favrod qui a certainement bénéficié d'une indiscrétion lui permettant de s'étendre sur le fond des problèmes en discussion et de porter ainsi un grave préjudice à la négociation en cours.

Une fois encore de Leusse se plaint de la lenteur et des réponses évasives du GPRA. Il se demande si les Algériens sont capables de transiger et d'aboutir. L'une des difficultés essentielles reste celle de la nationalité. De Leusse croit que le GPRA veut réduire le nombre des Européens qui deviendront Algériens de façon à diminuer leur représentation dans les corps constitués ou élus.

Malgré les progrès des menées activistes, le gouvernement français pense que l'effet psychologique de la proclamation du cessez-le-feu désamorcera l'opposition et atténuera les réactions des "ultras". C'est pourquoi un article comme celui de Favrod est désastreux, car par des indiscrétions on vide d'avance la proclamation du cessez-le-feu de son effet de surprise.

Les journées suivantes sont employées à échanger des documents et à jongler avec les horaires car les émissaires n'arrivent jamais quand on les attend, tombent du ciel au milieu de la nuit et sont talonnés par la nécessité de repartir immédiatement afin d'éviter que la négociation, qui se traîne déjà péniblement, ne soit encore retardée.

Le Général de Gaulle était de plus en plus pressé d'aboutir et de mettre un terme à ces rencontres Joxe - Dahlab, suivies de visites à Aunoy, rencontres dont la dernière n'avait pas fait progresser d'un pas la négociation.

Les Français avaient proposé dans un document du 3 janvier la réunion de trois ministres de chaque côté, chargés de conclure et munis des pouvoirs de signer. Cette proposition, très judicieuse en soi, avait une fois de plus l'inconvénient d'être venue sans préparation psychologique et sous forme d'un acte de volonté unilatéral beaucoup plus que d'une suggestion à discuter. Son caractère inopiné suscitait la méfiance des Algériens, sa forme autoritaire froissait leur susceptibilité. Il me fallut un certain temps pour faire admettre aux Algériens que, quels que soient leurs doutes quant à sa forme, la proposition française était raisonnable quant au fond, qu'il n'y avait pas lieu de la rejeter et qu'en tout état de cause le moment était venu d'en finir. Cette idée devait cheminer dans l'esprit des Algériens.

Cependant, après beaucoup de discussions, de consultations, d'efforts de persuasion, après de nouvelles péripéties causées par les difficultés de transports (cf. note de M. Simon du 8 février 1962), c'est une quatrième rencontre Joxe - Dahlab qui devait avoir lieu, avec un expert militaire de chaque côté, à la requête des Français.

./.

Les 28 et 29 janvier, Joxe, de Leusse et un officier retrouvaient Dahlab, Ben Yahia et Malek. Il n'y avait pas de militaire du côté algérien. Bien plus tard, j'apprenais que le torchon brûlait déjà à cette époque entre le GPRA et l'état-major de l'ALN de l'extérieur, si bien que celui-ci avait refusé d'envoyer l'un des siens à ce rendez-vous.

A l'issue de ces pourparlers, un nouveau voyage à Aunoy était prévu. Plus important que les précédents. En fait, alors que Dahlab et Malek retournaient à Tunis, nous devions remettre, le 31 janvier à Vallorbe, Belkacem Krim, Ben Tobbal et Ben Yahia entre les mains des services français de sécurité, qui les amenaient en voiture auprès de Ben Bella.

Le 2 février, nous reprenions en charge à la frontière, les trois Algériens. Au moment de leur départ en avion à Cointrin, après leur chevauchée à travers la France, Belkacem Krim me confiait que c'était la première fois qu'il avait foulé le sol français et qu'il ne s'était pas imaginé que ce pays était aussi beau. Ben Tobbal, aux traits asiatiques, demeurait énigmatique et silencieux. Quant à Ben Yahia, il restait en Suisse pour y attendre des documents que les Français devaient nous faire parvenir.

Les conversations avec Ben Bella et ses compagnons de prison avaient dû être satisfaisantes et fructueuses, car les Algériens acceptaient enfin la rencontre entre trois ministres de chaque côté, munis des pouvoirs de conclure, que le gouvernement français avait proposée un mois auparavant.

* * * * * * * * * *

V. LA RENCONTRE SECRETE "AUX ROUSSES"

(10 - 19 février 1962)

Nous arrivons maintenant à l'épisode décisif - et le plus extravagant - de cette négociation franco-algérienne qui, pourtant, n'a jamais manqué d'imprévu ni d'originalité.

Après un an de négociation, le moment était venu de conclure. Depuis la première conférence d'Evian en mai 1961, la situation s'était terriblement dégradée en Algérie et en Métropole. L'OAS avait eu le temps de s'organiser et de se renforcer. Son activité ne faisait que croître. Attentats, plasticages et intoxication psychologique, outre les victimes et les dégâts matériels qu'ils causaient, marquaient de plus en plus les esprits. En Algérie, la quasi totalité de la communauté européenne avait remis son sort entre les mains de l'OAS. En Métropole, le pouvoir et les institutions de la Vème République étaient menacés. La prolongation de l'incertitude ne pouvait qu'aggraver la situation. A l'exception de ceux qui, en France, et parmi les Européens d'Algérie comptaient là-dessus pour renverser le Général de Gaulle, l'opinion publique, en France et dans le monde, aspirait à un accord qui mettrait fin à la guerre à laquelle personne ne voyait d'autre issue. Même les partisans de la partition, peu nombreux d'ailleurs, bien que parfois influents, savaient qu'elle ne mettrait pas fin aux hostilités ni à l'engagement de la France et de son armée en Algérie.

Du côté algérien aussi, la population qui recevait tous les coups depuis bien des années, désirait la paix. Grâce aux voyages à Aunoy, les deux tronçons du GPRA, celui qui exerçait le pouvoir à Tunis et celui qui attendait dans les prisons françaises, s'étaient mis d'accord sur la nécessité de conclure et sur les conditions auxquelles un arrangement serait acceptable. Restaient toutefois les derniers problèmes, par conséquent les plus difficiles, et les transactions nécessaires pour aboutir à un compromis, notamment sur le statut des Européens, les clauses militaires, les bases de la coopération entre la France et l'Algérie indépendante, les périodes transitoires, l'amnistie, etc.

Afin de surmonter ces ultimes obstacles, les deux parties demandèrent à la Suisse de rendre possible une rencontre secrète entre les deux déléga-

tions de trois ministres avec quelques conseillers, soit des délégations assez représentatives pour être capables de trancher et de conclure. Selon le protocole du Général de Gaulle, un ministre de son gouvernement ne pouvait traiter avec des rebelles que sur le sol français. Par conséquent, la rencontre aurait lieu en France, mais à proximité de la frontière suisse pour permettre aux Algériens de revenir tous les soirs en territoire neutre. De plus, lorsque des combattants se rencontrent, même pour faire la paix, ils ne peuvent ni dormir, ni manger sous le même toit. Ces questions de forme allaient nous poser, étant donné le caractère secret de la rencontre, des problèmes de logistique assez délicats.

La mission de la Suisse était d'assurer la protection, les déplacements en Suisse et jusqu'au lieu de rendez-vous en France ainsi que le cantonnement des délégués algériens; tout ceci dans le plus grand secret, par souci de sécurité et pour éviter que la presse ne s'empare de la négociation comme elle l'avait fait à Evian et Lugrin, ce qui aurait réduit à néant toute chance de succès. Là-dessus au moins les deux parties étaient d'accord.

En fait de trois ministres, les Algériens devaient arriver avec onze délégués, dont quatre membres du GPRA. Les rendre invisibles en Suisse et aux passages de frontière ne serait pas chose facile. On pouvait toute-fois le tenter pour deux ou trois jours, quitte à prendre d'autres dispositions en cours d'exercice, dans le cas où il deviendrait impossible d'échapper aux poursuivants.

Sur la base de mes expériences précédentes, je me décidai à recourir de nouveau à la tactique du commando. En effet, l'administration "assise" est trop lourde, compliquée et lente pour être utilisable en de pareilles circonstances. Il y a trop de personnes à consulter, une hiérarchie à respecter et une mentalité faite pour prendre des décisions mûrement réfléchies, mais pas pour agir immédiatement.

Après avoir présenté un plan au Président de la Confédération qui voulut bien l'accepter et me laisser le soin de l'exécuter, et après avoir obtenu de leurs chefs l'autorisation de disposer pendant un certain temps de quelques-uns de leurs agents, je formai avec neuf hommes une équipe composée de deux fonctionnaires du Département politique fédéral, trois inspecteurs de la Police fédérale et quatre sous-officiers instructeurs qui feraient fonction de chauffeurs.

Dès le 10 février, date de l'arrivée des Algériens, ce commando allait opérer de façon totalement autonome, même du point de vue financier; ainsi il avait une entière liberté de mouvements et bénéficiait du secret le plus complet. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, il était en liaison téléphonique avec moi de manière qu'au gré des circonstances je puisse diriger ses déplacements. En écoutant d'heure en heure la radio, je pouvais savoir si nos poursuivants avaient trouvé notre trace et adapter nos mouvements en conséquence. Cette précaution s'est révélée utile en plusieurs occasions.

Pour les Français et les Algériens, la réunion "des Rousses" était le tournant décisif de la négociation. C'est là que le "point of no return" serait atteint ou qu'une rupture remettrait tout en cause pour très longtemps et anéantirait tout espoir de paix en Algérie.

Pour la Suisse, il s'agissait de faciliter la négociation dans la mesure du possible, d'amener les Algériens aux rendez-vous, d'attendre leur retour ou la fin des réunions, de leur trouver de nouveaux logements, de les y conduire la nuit et les nourrir à des heures impossibles. Il s'agissait surtout de les maintenir cachés malgré une apparence physique qui attirait l'attention, attention mise en éveil par la presse et la radio du monde entier, braquées sur cette négocation et spéculant sur le lieu exact où elle pouvait se dérouler. Une fois de plus, il apparaissait combien les moyens modernes d'information rendent difficile la conclusion d'accords qui ne peuvent être réalisés qu'en secret, ainsi que les échecs d'Evian et de Lugrin l'avaient prouvé.

Les Français restaient tapis dans leur terrier, ministres, conseillers, chauffeurs et "bardouzes" vivant ensemble. Si leur système nerveux était mis à rude épreuve du fait de cet emprisonnement et de cette cohabitation forcée, le nôtre l'était pour des raisons inverses. Nous avions à surmonter les problèmes posés par des lignes de communications très étendues, donc à effectuer de longs déplacements, de jour et de nuit, sans être repérés mais cependant en arrivant à l'heure requise aux rendez-vous. La situation intérieure en France était telle que les douaniers ne présentaient pas assez de garanties pour être mis dans le secret. Au lieu de passer rapidement devant les postes de douane, il fallait s'arrêter et être pris

en charge par un agent des services secrets français, muni d'un coupefile spécial lui permettant de passer la douane sans avoir à donner d'explications.

Il avait été prévu de changer les points de passage afin d'éviter de se faire remarquer. Il était aussi entendu que les voitures et le personnel suisses se contenteraient de déposer les délégués algériens à leur lieu de rendez-vous pour rentrer immédiatement en Suisse et attendraient qu'à leur tour les Français ramènent nos hôtes une fois la réunion terminée. Après avoir obtenu l'autorisation du Président de la Confédération, j'avais insisté pour cette formule afin d'éviter un stationnement prolongé sur territoire français de nos agents et de nos véhicules. Ceci pour réduire au minimum les dangers auxquels ils seraient personnellement exposés en même temps que le risque d'un incident politique dans le cas où un attentat commis sur territoire français ferait des victimes en la personne d'agents de la Confédération.

La tempête de neige qui, dès le deuxième jour, tomba sur le Jura en couvrant les crêtes et les routes, allait nous obliger à modifier nos dispositions. La circulation devenait extrêmement difficile, les communications se trouvaient allongées d'autant et les voitures françaises, trop légères, n'arrivaient plus à circuler. L'opération engagée et la négociation entreprise, il ne pouvait être question que la Suisse remette tout en cause malgré les difficultés presque insurmontables de transport. En dépit du risque politique et du danger physique, il me fallut autoriser nos agents à rester sur place "aux Rousses", les voitures cachées sous les arbres, les hommes à l'intérieur du bâtiment où se tenait la rencontre, jusqu'au moment où, celle-ci terminée, ils ramenaient les Algériens en Suisse. C'était aussi nécessaire parce que le seul passage ouvert dans la neige - St.-Cergues-Les Rousses - était surveillé par des journalistes et qu'il fallait par conséquent réduire les déplacements au strict minimum.

Ce risque "calculé" se justifiait parce que l'enjeu de la partie était la paix en Algérie, mais aussi parce que la réputation d'efficacité et de discrétion de la Suisse était en cause. Notre pays se trouvait être le point de mire du monde entier, de par les passions extraordinaires que soulevaient l'affaire algérienne et les efforts entrepris pour mettre fin à cette guerre. Dans le monde entier, on avait le sentiment que la rencontre secrète, en cours quelque part à la frontière franco-suisse, était la dernière chance avant très longtemps de trouver une solution pacifique à la guerre algérienne, ce cancer qui, depuis sept ans, rongeait de plus en plus la France et commençait à empoisonner le monde occidental. De plus, le caractère secret de la négociation provoquait la curiosité. Enfin, les menaces de l'OAS et le risque d'un attentat spectaculaire ajoutaient au "suspense" et contribuaient encore à passionner l'opinion publique mondiale.

Dans ce match pour la paix, la Suisse jouait un rôle modeste, mais cependant indispensable. Elle était la gardienne du secret de la négociation
en même temps qu'elle avait la responsabilité de mettre en présence les
équipes de négociateurs qui, sans elle, n'auraient pas la possibilité de se
rencontrer ni donc de chercher à s'entendre.

On trouvera le détail des mouvements et des opérations de ces onze journées dans la note ci-jointe de M. Simon qui a exécuté sur le terrain les instructions que je lui donnais avec une fermeté, un tact et une intelligence auxquels il y a lieu de rendre ici un hommage combien mérité.

./.

Tout au long de cette opération, j'ai ressenti durement le manque de moyens matériels de la Suisse lorsqu'il lui faut remplir une mission politique secrète de l'ampleur de celle que représentait sa participation à cette négociation franco-algérienne. Les autorités fédérales se trouvent pratiquement sans moyens d'action, sinon la bonne volonté des agents chargés d'une telle mission. Par exemple, comment trouver chaque nuit un nouveau refuge pour les yingt personnes du groupe de négociation algérien avec ses protecteurs suisses, alors qu'il n'y a pas de bâtiments publics qui puissent être affectés à un tel usage ? Rares sont les hôtels capables d'héberger à l'improviste vingt personnes tout en présentant des garanties suffisantes de secret et de sécurité. En fait, chaque jour, après avoir accompli leur mission d'accompagnement jusqu'à la frontière, les inspecteurs fédéraux de police devaient chercher un nouveau gîte. Il est ainsi arrivé qu'à septe heures du soir, nous ne savions pas encore où abriter pour la nuit la délégation algérienne.

Prévue pour deux ou trois jours à l'origine, la négociation se prolongeait. C'était heureux, car avec chaque jour qui passait, les possibilités d'une rupture diminuaient, tant se faisait sentir la pression de
l'opinion publique française, algérienne et mondiale. Pour nous, c'était
catastrophique, car chaque jour le filet des poursuivants se resserrait
davantage et les chances de rester inaperçus se réduisaient. La perspective de se trouver un jour encerclé dans umpetit hôtel de campagne par la
horde des reporters et photographes n'avait rien de réjouissant, d'autant
plus que la négociation progressant, il était indispensable d'en assurer
la continuation sans accrocs. Sinon on risquait d'en rompre le rythme et
de laisser échapper le moment psychologique favorable à l'aboutissement,
moment auquel les deux délégations étaient manifestement parvenues.

Préoccupé de trouver une base solide, sur laquelle nous pourrions nous rabattre en cas de nécessité, je demandai au Président de la Confédération si un pavillon de la caserne de Bière ne pourrait pas être envisagé à cet effet. La première réaction du Chef du Département militaire devait être négative. Ce n'est qu'après une conversation avec le Président que le principe put être acquis, à condition que les services du Département militaire n'en sachent rien et que la chose soit traitée directement avec l'intendant de la caserne. La Suisse a aussi ses colonels, mais l'intendant devait se montrer extrêmement compréhensif. Grâce à lui, il a été possible de préparer une base dont heureusement il ne fut pas nécessaire de faire usage.

La tempête de neige qui réduisait la visibilité à zéro, le froid qui décourageait les journalistes de stationner longuement aux croisements de routes, des porte-skis et des skis installés sur les toits des voitures des Algériens - coiffés encore, par nos soins, de passe-montagne afin de les noyer dans le paysage, la chance enfin, allaient nous permettre de durer jusqu'à la fin sans incidents. Après une dernière séance qui se prolongea quatorze heures d'affilée, je retrouvai nos hommes et la délégation algérienne le 19 février à sept heures du matin, pour amener celleci à Kloten prendre l'avion par lequel elle regagnait Tunis.

Malgré l'épuisement de ce marathon de onze jours, les délégués algériens étaient détendus comme à l'accoutumée et manifestement satisfaits d'être arrivés à chef. En cours de route, Dahlab me faisait part de ses impressions. Il ne cachait pas une très grande admiration pour Joxe. A l'issue de la dernière réunion, Dahlab avait dit à ses collaborateurs que même si tout ceci ne devait mener à rien, ils n'avaient pas perdu leur temps parce qu'ils auraient gagné un enseignement précieux à voir pendant dix jours un homme comme Louis Joxe. Cette remarque, après une négociation aussi dure, au cours de laquelle des concessions très pénibles avaient dû être faites, témoignait d'un esprit sportif assez inattendu et d'une grande sérénité. Sur le fond, au fil des kilomètres, je devais me rendre compte que tout n'était pas terminé. Il y avait accord de principe sur la majorité des questions et notamment sur les plus difficiles, à savoir le Sahara, les clauses militaires, le statut des communautés, mais il restait des trous à combler. Et surtout, la délégation algérienne devait maintenant affronter le CNRA - Conseil National de la Révolution Algérienne - auquel les résultats de la négociation et les projets élaborés seraient soumis. Belkacem Krim et Dahlab réalisaient que pour eux la lutte serait plus âpre avec le CNRA qu'elle ne l'avait été avec la délégation française. En effet, la majorité des soixante-dix membres du CNRA est composée de militaires des willayas de l'intérieur et de l'extérieur, peu au fait des nécessités politiques. Pour eux, le cessez-le-feu et la reconnaissance de la souveraineté algérienne signifiaient le départ immédiat de l'armée et des organismes de maintien de l'ordre français. serait très difficile de leur faire comprendre qu'il n'en serait rien et que, pour assurer la coopération dans l'avenir avec la France, il était nécessaire de donner des garanties à la communauté européenne et de permettre à l'armée française de rester encore plusieurs années sur place. Krim et Dahlab sont dans la situation classique des délégués qui reviennent d'une négociation très dure à l'étranger et qui s'attendent que les gens qui n'ont pas vécu les péripéties de la négociation leur expliquent tous les défauts du projet d'accord. Cependant, ils se montrent tous les deux farouchement décidés à lutter au sein du CNRA pour emporter la décision.

L'existence de ces "trous" dans le projet signifie toutefois que la conférence publique et finale, dont on espérait qu'elle ne serait qu'une formalité, n'aurait pas seulement à entériner un accord déjà fait, mais qu'il y aurait encore des points à négocier. Sur la base des expériences précédentes, cela me paraissait inquiétant car il faudrait ou bien une nouvelle rencontre secrète, ce qui semblait impensable techniquement, ou bien une conférence publique avec tous les risques attachés à une opération de ce genre.

Le départ à Kloten s'effectua sans mal, grâce aux dispositions prises cette fois-ci pour libérer la piste de tout journaliste et nous eûmes la satisfaction de voir, onze jours après leur arrivée, les délégués algériens s'envoler sans qu'ils aient été approchés de près ou de loin par qui que ce soit durant tout le temps qu'ils furent sous la responsabilité de la Suisse.

La seule surprise qui nous attendait fut de trouver sur la piste au lieu d'un appareil de la KLM, un avion qui portait des inscriptions iraniennes. Renseignements pris, c'était bien un avion de la ligne hollandaise mais qui, faisant route sur Téhéran, se déguisait au recto en avion iranien. Avec l'expérience de Ben Bella en mémoire, il m'avait paru nécessaire de faire préciser la chose au capitaine de l'équipage, dont l'accent hollandais ne pouvait pas tromper.

Les Algériens une fois en l'air - à notre grand soulagement -, il n'y avait plus qu'à rentrer à Berne où, cependant, une surprise d'un autre genre attendait les membres de l'expédition suisse. Le Chef du Département politique fédéral avait fort gentiment accepté ma suggestion de recevoir dans son bureau les neuf agents de la Confédération, dont l'exploit réalisé au cours de ces onze jours demeurerait sans doute inconnu, mais pour lequel ils méritaient à plus forte raison d'être félicités.

Le contraste était curieux entre ces hommes aux vêtement frippés, aux traits tirés par l'insomnie et la tension nerveuse, et l'atmosphère calme et feutrée du Palais fédéral dans laquelle ils s'introduisaient. La réception cordiale, empreinte d'un grand sens de l'humain, qui leur fut réservée par le Chef du Département politique, restera d'autant mieux gravée dans leur mémoire qu'une telle chose est peu usuelle, sinon unique dans les annales de la Confédération.

Nous étions ainsi arrivés à la fin de la phase décisive de la négociation franco-algérienne. Le "point of no return" était atteint malgré quelques inconnues qui subsistaient et dont la nature et l'ampleur ne se dessinaient pas encore nettement.

La presse jouait une fois de plus son rôle néfaste en proclamant l'accord réalisé dès qu'elle apprenait le départ des délégués français et algériens et avant même de connaître les résultats de leur rencontre. Il lui fallut déchanter peu à peu, à mesure que les nouvelles filtrant, de Paris d'abord, puis de Tunis, laissèrent apparaître l'existence de certains trous dans ce qu'on avait appelé prématurément l'accord "des Rousses".

Cependant, l'opinion publique de toute part avait placé un tel espoir dans l'issue favorable de ces pourparlers qu'il devenait extraordinairement difficile de la décevoir et que cela rendait un accord final presque obligatoire.

Il ne s'en fallait plus que d'un dernier rendez-vous, une conférence publique cette fois-ci, pour conclure. Encore ne fallait-il pas la rater!

Il y avait un intérêt évident à une rencontre aussi rapide que possible après que, des deux côtés, les autorités compétentes auraient approuvé les résultats "des Rousses" et donné les instructions nécessaires pour régler les ultimes différends, et conclure. Ce fait était admis de part et d'autre, mais les conditions si dissemblables dans lesquelles opéraient les deux parties rendaient des plus problématiques la convocation d'une conférence à très brève échéance.

Pour les Français, il n'y avait pas de problème, la chose était réglée d'avance. Il suffisait de l'accord du Général de Gaulle, accord qui était en fait déjà acquis, car il avait suivi pas à pas la négociation par un fil direct entre l'Elysée et le repaire "des Rousses".

Au contraire, les Algériens qui opéraient loin de leur base et qui dépendaient d'autorités plus diffuses, avaient à affronter une procédure beaucoup plus longue. D'abord, l'accord du GPRA qui ne faisait pas de doute et ne devait pas présenter de difficulté, les cinq membres emprisonnés à Aunoy ayant pu être largement consultés à plusieurs reprises et directement. Mais ensuite, les négociateurs algériens devaient s'enfoncer dans le désert et se rendre à Tripoli où les attendait un rendez-vous difficile avec le CNRA, parlement au petit pied de la rébellion algérienne.

A Tripoli, au cours de longs palabres, les négociateurs algériens allaient se retremper aux sources de la révolution par le contact avec les représentants directs des combattants. Il leur faudrait les convaincre de la nécessité de l'accord, puis revenir aux réalités politiques de la négociation pour son tour final. Il y avait là matière à un "coup d'accordéon" d'une durée et d'une ampleur imprévisibles.

Or, les Français étaient pressés; le Général de Gaulle, impatient d'en finir, comptait sur la dynamique de la négociation et l'effet psychologique de la proclamation du cessez-le-feu pour désarmer son opposition, rassurer les Européens d'Algérie et prendre de vitesse l'OAS. Chaque jour passé réduisait les effets bénéfiques de ce choc psychologique et déjouait les calculs du Général.

De l'autre côté, les Algériens qui, de toute façon, ne sont jamais pressés, se trouvaient dans l'obligation d'entamer de longues discussions pour amener leurs troupes à accepter la fin de la lutte armée et à admettre que l'accord esquissé "aux Rousses" contenait des garanties suffisantes pour déposer les armes.

Ce "déphasage" inévitable entre Français et Algériens aurait fatalement pour effet de rompre le rythme de la négociation et de dissiper le
climat psychologique favorable à une conclusion, créé lors des discussions
"des Rousses". Il y avait là, en germe, le risque de difficultés nouvelles ou même d'un accident de dernière heure qui rendait d'autant plus importantes les conditions psychologiques et matérielles dans lesquelles se
déroulerait la conférence finale.

Ces réflexions en tête, et en attendant le résultat des délibérations de Tripoli, je devais songer à organiser la conférence publique sachant bien que la Suisse serait de nouveau chargée - bien qu'on ne me l'eût pas encore dit - d'assurer le cantonnement, la sécurité et les déplacements de la délégation algérienne.

Certes, des expériences avaient été faites, mais il ne pouvait être question de jouer le même exercice qu'à Evian ou Lugrin à cause des difficultés supplémentaires causées par la saison moins favorable, les risques plus grands d'une intervention de l'OAS et la perspective d'une collision avec la Conférence du désarmement qui se préparait à Genève.

A cet égard, une conversation, à titre personnel, avec les Conseillers d'Etat Dupont et Helg m'avait montré que les autorités genevoises étaient prêtes à assurer encore une fois leur concours.

Toutefois, ils avaient relevé que la Conférence du désarmement devait commencer vers le 10 mars et m'avaient demandé la garantie qu'il n'y aurait pas chevauchement entre les deux opérations. Connaissant les difficultés auxquelles les services de sécurité avaient à faire face à Genève, je leur donnais cette assurance. Songeant, en mon for intérieur, au retard inévitable qui interviendrait avant que débute la conférence, et au risque presque aussi inévitable qu'elle ne se prolonge au-delà des deux à trois jours envisagés, j'estimais essentiel de chercher une position de repli pour l'installation de la délégation algérienne.

Ainsi, après cette période d'activité intense et de tension parfois dramatique, commence une nouvelle phase d'attente, consacrée à réfléchir à la façon d'organiser la suite des opérations, mais aussi à la transmission de documents. Ces documents que les interlocuteurs se promettent avant de se quitter, qui ne sont jamais prêts à temps, que les messagers, venus pour en prendre possession, attendent en vain, et qui arrivent sitôt les dits messagers repartis! Chaque retard du côté français est prétexte à un retard plus long du côté algérien, à cause de la distance, de la difficulté des communications et de la complexité du processus de décision dans le camp de la "libération algérienne".

Le 20 février, Boulahrouf est resté pour recevoir le document promis de Paris. Désireux de participer aux travaux de la délégation en Algérie et à Tripoli, il piaffe d'impatience. Je téléphone à Corbon, à Paris, qui ne sait rien et va se renseigner. Il n'était pas "aux Rousses" et les membres de la délégation française ne l'ont pas mis au courant de l'engagement pris par elle de fournir un document. Le 21 février, je rappelle Corbon qui ne sait toujours rien.

Le 23 février à 22.15 heures, Corbon, tombé du ciel, m'apporte une épaisse enveloppe destinée aux Algériens. Nous procédons ensemble à un tour d'horizon sur les modalités de la prochaine conférence. Elles auront une importance capitale, si l'on veut assurer le succès de cette ultime rencontre, étant donné l'état de l'opinion publique en France et ailleurs. Dans une telle situation, l'aspect psychologique des choses joue un rôle déterminant. Je dresse la liste des points à élucider pour obtenir un accord franco-algérien sur les conditions de la conférence publique.

Corbon n'a pas d'instructions, mais des impressions seulement. Selon lui, les Français veulent une répétition de l'opération "des Rousses", avec cette différence qu'elle ne sera pas secrète. La durée ne doit pas dépasser quelques jours. Les formations de part et d'autre devraient être les mêmes qu'"aux Rousses". Il s'agit, dans l'optique française, de renouer la négociation là où elle a été interrompue, et de l'amener à chef. Plus les circonstances seront semblables, plus grandes sont les chances d'un accord rapide. Dans ce même souci de faire vite, on veut commencer le 28 février, ou le ler mars au plus tard, et éviter la publicité.

Toutefois, Corbon a pour instructions de maintenir la proposition de tenir la conférence dans un château quelque part en France, si possible dans la région parisienne. Tel est le désir du Général de Gaulle.

Je ne cache pas à Corbon que cela me paraît inacceptable pour les Algériens. Afin de pouvoir songer utilement aux dispositions à prendre du côté suisse, je lui demande, à titre personnel, quelle solution de rechange Paris envisage. A son avis, ce serait de nouveau Evian.

A 23.00 heures, en remettant le document français à Boulahrouf, je lui explique les vues de Paris sur la prochaine conférence. Je le mets aussi en garde contre les divergences d'opinion sur la structure de la conférence à venir et sur les dangers d'une telle situation. En effet, je sens que les Algériens prévoient une répétition de la première conférenced'Evian, avec la grande publicité que cela implique et qui leur permet, pensent-ils, de s'assurer l'appui de l'opinion publique mondiale.

Profondément convaincu qu'une telle formule réduirait dangereusement les chances de succès, j'insiste auprès de Boulahrouf sur la nécessité de s'en tenir à des délégations réduites, d'exclure totalement la presse jusqu'à ce que le résultat final soit acquis et de prévoir une durée de quelques jours au maximum pour éviter le pourrissement de la négociation.

../..

J'indique également à Boulahrouf que Bois d'Avault sera disponible, à condition que tout soit terminé le 10 mars, la Conférence du désarmement devant commencer quelques jours après cette date. De plus, la délégation algérienne ne devra pas dépasser quatorze personnes, faute de pouvoir chauffer les baraquements annexes. Afin de le préparer doucement à renoncer à Genève et à Bois d'Avault, j'ajoute qu'une autre solution serait possible, sans cependant lui dire de quoi il s'agit.

Enfin, il n'y aura pas de maison de la presse; celle-ci est réservée à la Conférence du désarmement. Je ne dis pas que les autorités genevoises craignent un attentat qui endommagerait leur précieuse maison de la presse avant le début de la Conférence du désarmement.

Cette question de la maison de la presse est, sur le fond, très importante. C'est le biais par lequel on pourra empêcher que la conférence finale ne se déroule dans les mêmes conditions de publicité qu'à Evian ou Lugrin et ne risque, de ce fait, d'aboutir à un nouvel échec qui, cette fois, serait irrémédiable.

En terminant, Boulahrouf demande si, du côté français, on aura des relations avec la presse et il précise qu'il me téléphonera de Tunis les réponses du GPRA le lundi 26 février dans l'après-midi.

A minuit, j'atteins encore Corbon pour vérifier si, du côté français, on entend bien renoncer aux contacts avec la presse.

Le 24 février, j'assure avec la Police de Genève le départ incognito de Boulahrouf.

A Corbon, je n'avais pas caché mon sentiment que les Algériens n'accepteraient jamais de se rendre dans un château de la région parisienne, et que les Français feraient mieux d'axer leurs préparatifs sur un point proche de la frontière franco-suisse.

Le 26 février, cependant, Corbon, qui me donne des précisions sur la structure de la prochaine réunion telle qu'elle est voulue à Paris, insiste pour qu'elle se tienne dans un château de la région parisienne. Il y aura trois ou quatre ministres, accompagnés de six experts dont deux militaires. La conférence ne devra pas durer plus de deux à trois jours. Si cela est jugé insuffisant par les Algériens, il faudrait prévoir une réunion secrète pour déblayer le terrain aupravant.

Le même jour, Boulahrouf me téléphone de Tunis. La proposition de siéger dans un château près de Paris est inacceptable, comme d'ailleurs celle d'une séance secrète préalable. Pour le reste, il n'y aura pas de communication du GPRA avant le 28 février ou le ler mars. Les Algériens préfèrent commencer à Bois d'Avault, quitte à changer de domicile si cela se révèle indispensable.

De mon côté, je donne à Boulahrouf les renseignements fournis par les Français et j'informe ceux-ci de cette première prise de position du GPRA.

Ensuite, l'attente continue, avec chaque nuit un téléphone de Tunis annonçant un appel pour la nuit suivante. Les nuits passent et rien ne vient. L'effet psychologique de l'accord de principe "des Rousses" s'émousse. La situation se dégrade en Algérie comme en France. Quant à nous, le délai du 10 mars, date à laquelle tout doit être terminé à Genève pour le lever du rideau de la Conférence du désarmement, se raccourcit fâcheusement.

En fait, c'est le 3 mars à 1.00 heure du matin que Boulahrouf annonce de Tunis l'arrivée à Genève pour le 6 mars - c'est-à-dire trois jours plus tard - d'une quinzaine de délégués qui comptent se rendre à Bois d'Avault. La conférence pourra débuter le 7 mars.

Cette communication était le résultat de la réunion du CNRA qui, à une très forte majorité, mais après de très longs palabres, avait accepté les projets "des Rousses" et s'était prononcée pour la conclusion d'un accord avec la France entraînant le cessez-le-feu et l'indépendance dans la coopération. Beaucoup plus tard, je devais apprendre que seuls tois membres de l'état-major de la frontière algéro-tunisienne, Boumedienne, Slimane et Mendjli, avaient voté contre.

Le même jour, la presse genevoise annonce que la délégation algérienne cantonnera à Bois d'Avault!

Corbon, à qui j'avais tout de suite transmis la nouvelle, me rappelle pour demander quand le document promis par les Algériens sera disponible. Il a toujours la consigne d'insister pour que la réunion se tienne dans un château de la région parisienne, alléguant des raisons de sécurité. Les Français continuent à vouloir une conférence de trois jours au maximum ou, si cela est jugé trop court, d'un examen préalable à l'occasion d'une rencontre secrète entre experts.

Par conséquent, à quatre jours du début de la conférence finale - dont le monde entier attend avec anxiété le dénouement : le cessez-le-feu en Algérie - il y a désaccord complet entre les deux parties sur les mo-dalités de la rencontre, modalités qui, dans le climat psychologique du moment, revêtent une très grande importance.

En France, la situation politique intérieure se dégrade de plus en plus. Le gouvernement espère un redressement grâce à l'annonce prochaine du cessez-le-feu en Algérie. Il entend donc que la phase finale soit rondement menée et achevée dans un château de la région parisienne afin de donner l'impression d'une paix octroyée.

Les Algériens ne peuvent accepter qu'une paix négociée. Ils veulent prendre leur temps et terminer les pourparlers devant l'opinion publique mondiale.

Il manque encore un document important, capital même, puisqu'il s'agit de la proclamation du cessez-le-feu. C'est la réponse algérienne aux dernières propositions des Français, que ceux-ci veulent examiner avant de quitter Paris.

Quant à nous, Suisses, les problèmes de cantonnement, de transport et de sécurité restent entiers. Genève prépare déjà la Conférence du désarmement. A la lumière des expériences faites, il me semble exclu de terminer le 10 mars la conférence franco-algérienne dont on ne sait pas encore quand et dans quelles conditions elle s'engagera. Un changement de cantonnement - et par conséquent de voies de communication - pendant les pourparlers serait une cause de retard et une entrave au progrès de la négociation. Or, étant donné le nombre des victimes qui tombent chaque jour, mon objectif est - comme ill'a d'ailleurs toujours été - d'éviter coûte que coûte qu'un retard, même minime, puisse être imputé à la Suisse.

Il reste donc trois jours pour mettre tout le monde d'accord, en Suisse aussi.

Dans la nuit, ces réflexions sont interrompues par Boulahrouf qui, de Tunis, annonce son arrivée à Genève le lendemain matin. En outre, le GPRA a fixé son programme : lundi 5 ou mardi 6 mars, publication d'un communiqué sur le début de la rencontre officielle; mardi 6, arrivée de la délégation à Genève; mercredi 7, ouverture de la conférence.

De plus, le GPRA refuse un examen préliminaire par les experts. Il veut commencer immédiatement par la rencontre officielle, tout en espérant qu'elle ne se prolongera pas trop. Or, sur ce dernier point, l'examen préalable, les Français sont très nets et, pour ma part, je crains aussi la répétition des expériences d'Evian et de Lugrin, qui pourrait conduire à un échec irrémédiable, alors que le but est si proche.

Je dois donc, avec toute l'insistance nécessaire, pousser Boulahrouf sur ce point afin de m'assurer qu'il n'y a pas de compromis possible pour lui. Il répond que la durée de la conférence à venir n'est qu'une affaire de temps. Je lui réplique qu'il s'agit d'un élément capital étant donné le climat politique et psychologique du moment. Je lui demande aussi que la date de publication du communiqué reste ouverte et fasse l'objet d'un accord entre les deux parties. J'insiste enfin pour que la suggestion française d'un examen préliminaire et secret, soit notifiée au GPRA avec toute la netteté désirable afin d'éviter un malentendu, puisqu'il ne m'est pas possible de le confirmer par écrit.

Au cours de cette discussion assez sévère, je sens le durcissement du GPRA à la suite de la réunion de Tripoli et sa volonté de ne pas céder sur le principe d'une rencontre officielle, sans préliminaire d'aucune sorte.

A 22.45 heures, j'essaie de joindre Corbon à Paris pour le mettre au courant. Je ne le trouve pas au bout du fil. Il est vrai que nous sommes un samedi soir.

A 23.00 heures, je demande à la Brigade politique de la Police de Genève de prendre les mesures nécessaires pour enlever discrètement Boulahrouf à Cointrin le lendemain matin.

Le 4 mars, Boulahrouf, à Genève, me confirme le programme du GPRA : communiqué, demain (5 mars); arrivée de la délégation, après-memain (6 mars); début de la conférence, le surlendemain, 7 mars.

Je le verrai plus tard; je n'ai rien à lui dire pour le moment, sinon lui indiquer que la délégation algérienne sera installée probablement ailleurs qu'à Bois d'Avault.

En revanche, j'appelle Paris pour informer Corbon des propositions algériennes et lui demander les idées françaises sur la date et le libellé du communiqué de presse. Le soir, à 21.30 heures, Legrand, du Cabinet de Joxe, me téléphone le texte du communiqué qui paraîtra à Paris le lendemain, lundi 5 mars, à 19.00 heures : "MM. les ministres Joxe, Buron et de Broglie remontreront à nouveau les représentants du FLN le 7 mars à Evian". Il me confirme que les Français n'auront pas de maison de la presse et qu'ils
entendent réduire au minimum les contacts avec les journalistes.

A 21.45 heures, je mets Boulahrouf au courant de ces nouvelles de Paris. Le texte du communiqué français lui déplaît parce qu'il n'a pas de caractère officiel. Les Algériens entendent publier un communiqué analogue à celui qui annonçait la première conférence d'Evian : "Le GPRA fait savoir que les négociations avec les représentants du gouvernement français se poursuivront le 7 mars à Evian".

Cette petite querelle de communiqués, qui n'avait pas d'importance majeure en soi, est cependant significative de l'optique très différente selon laquelle cette dernière étape était vue par les Français et les Algériens. Pour les premiers, il s'agissait de reprendre les négociations interrompues "aux Rousses"; pour les Algériens, de revenir à la première conférence d'Evian avec tout l'apparat et la publicité qui l'avaient accompagnée.

Ceci montrait que, psychologiquement, le fil noué "aux Rousses" avait été coupé par une pause trop longue, pendant laquelle les délégués algériens s'étaient retrempés aux sources de la lutte pour l'indépendance au cours de la réunion de Tripoli. Cela n'augurait pas d'une rencontre facile à Evian. En tout état de cause, on risquait fort de voir s'écouler plusieurs jours avant que le contact créé "aux Rousses" ne soit rétabli.

C'est pourquoi je m'étais efforcé, durant cet intermède, de maintenir Français et Algériens sur la même longueur d'onde, dans tous les domaines où il m'était possible d'intervenir.

A 23.00 heures, après avoir pris contact avec Dalhab, Boulahrouf me confirme le texte du communiqué que le GPRA fera paraître le lendemain et me demande d'en informer les Français.

Avec l'arrivée de Boulahrouf à Genève et la perspective de celle, deux jours plus tard, de la délégation algérienne, il était devenu certain que, malgré les points de divergence encore existants, la deuxième conférence d'Evian aurait lieu et qu'elle commencerait dans trois jours. En effet, je savais avec combien d'impatience on attendait à Paris le moment d'en finir et je ne doutais pas que les concessions nécessaires seraient faites pour arriver à cette ultime rencontre.

C'était maintenant au tour de la Suisse de jouer. Sécurité, cantonnements, transports du territoire suisse à Evian, télécommunications, tout était à mettre au point et il était indispensable d'agir très vite.

D'abord, il fallait décider où établir le camp de base des Algériens. Ces derniers avaient marqué une nette préférence pour Bois d'Avault. L'emplacement, avec ses défenses extérieures déjà installées, et ses voies d'accès par air et par terre maintes fois éprouvées, avait - pour nous aussi - l'avantage du déjà connu. Trop peut-être. Entre le moment où la presse locale avait annoncé que les Algériens y résideraient et celui où j'avais engagé la police, qui n'y avait pas pensé, à surveiller la place, quelque quarante-huit heures s'étaient écoulées. Des saboteurs auraient donc pu, en toute tranquillité, "piéger" les alentours de la maison.

D'autre part, le climat genevois n'est guère favorable à ce moment.

Les préparatifs de la Conférence du désarmement battent leur plein. Les services de sécurité sont sur les dents. La présence de la délégation algérienne serait une charge qui entraînerait la demande de renforts fédéraux, hélas, inexistants. Une fois de plus, il faut constater que nous n'avons pas les moyens de notre politique! La nervosité des responsables genevois, bien que légitime et compréhensible, n'incite guère à leur demander de mettre davantage à contribution des ressources déjà insuffisantes et une bonne volonté pourtant illimitée. Le commandant de la police me réclame une ombrelle d'avions de chasse patrouillant vingt-quatre heures sur vingt-quatre au-dessus de Bois d'Avault! Cette idée impraticable à tous égards - ne serait-ce qu'à cause de la proximité du trafic aérien de Cointrin - est significative de l'état d'esprit des responsables de la sécurité.

A 21.00 heures, je téléphone au Chef du Département politique fédéral, suggérant d'installer la délégation algérienne, dès son arrivée en Suisse, au Signal de Bougy, et lui donne mes raisons : souci d'éviter une

première étape à Bois d'Avault suivie d'un déplacement ailleurs, collision inévitable avec la Conférence du désarmement, nervosité à Genève, indiscrétion au sujet de l'installation à Bois d'Avault et absence de surveillance de la place depuis lors. Le Conseiller fédéral Wahlen me laisse carte blanche, tout en m'assurant de son appui et de sa confiance. Dès lors, ma décision est prise. Toutefois, je veux en retarder l'éxécution aussi longtemps que cela est matériellement faisable, afin de laisser les esprits s'égarer sur la fausse piste qu'est dorénavant Bois d'Avault.

Le 5 mars à 8.30 heures, je transmets à Corbon le texte du communiqué du GPRA en lui faisant part de la surprise de ce dernier au sujet du projet de communiqué français. La réponse vient à 11.00 heures avec un appel de de Leusse qui réclame le document promis par les Algériens (il s'agit du projet de déclaration commune sur le cessez-le-feu). De Leusse me demande de faire savoir aux Algériens que son "gouvernement est peiné, surpris et choqué de ce retard". Ces échanges d'acidités augurent mal du climat dans lequel la conférence commencera dans deux jours. A 11.30 heures, Boulahrouf que j'informe du mécontentement français - me dit que le document viendra avec la délégation, le lendemain à 14.00 heures.

Il ne reste plus qu'un jour avant l'arrivée des négociateurs algériens. Le moment est venu, tout en laissant poursuivre les préparatifs à Bois d'Avault, d'informer les responsables que l'on fera mouvement de Cointrin directement au Signal de Bougy. A 13.30 heures, j'avise le Président Helg, Chef du Département de justice et police genevois, que, selon toute vraisemblance, les Algériens seront envoyés immédiatement au Signal de Bougy. Il se montre très soulagé.

Tripet en informe, à 14.00 heures, le Colonel Mathys qui dirige les préparatifs militaires. Ce dernier déclare vouloir démissionner et demande six jours pour établir ses liaisons au Signal de Bougy. La discussion se poursuit à Berne, où l'on fait donner la grosse artillerie. Des échanges assez vifs ont lieu entre Département politique et Département militaire (Probst et Clerc). On se heurte aux mêmes difficultés que l'an dernier. Le Département militaire considère qu'il n'appartient pas à l'armée d'assurer des tâches de sécurité et de protection politique, que cela bouleverse les programmes d'instruction de la troupe, etc. Et puis, il faut bien le reconnaître, le coeur n'y est pas. Les voix de l'Algérie française,

sinon de l'O.A.S., savent se faire écouter jusque dans le silence feutré de certains bureaux du Palais fédéral! Tout finit par rentrer dans l'ordre et, en cours de soirée, les militaires quittent Bois d'Avault et s'enfoncent dans la nuit vers une destination inconnue.

A 22.00 heures, je préviens le Commandant de la Police genevoise de la décision de ne pas amener les Algériens à Bois d'Avault. Il est ulcéré - non pas de ce changement de programme - mais d'en avoir été tenu à l'écart si longtemps, d'autant plus que, dans l'après-midi et par le Colonel Mathys, il avait eu vent de la chose! L'explication avec lui est délicate. Je m'efforce de l'apaiser et m'abstiens de mentionner les indiscrétions commisses du côté de la police locale au sujet de Bois d'Avault. Je lui demande de continuer les préparatifs jusqu'à l'arrivée des Algériens à Cointrin, afin de donner le change et de couvrir la bonne piste. Il a grand-peine à en saisir l'intérêt.

Tous ces incidents, mineurs il est vrai, montrent une fois de plus que, sitôt les services réguliers de l'administration fédérale ou cantonale mis au courant des décisions prises, le secret n'est plus garanti. Malheureusement, dans toute opération d'envergure, il est impossible de se passer d'eux.

Le 6 mars à 14.30 heures, se pose à Cointrin l'avion de la compagnie "Middle East Airways", qui amène la délégation algérienne et un certain nombre de journalistes l'escortant depuis Tunis, d'où le départ avait eu lieu devant le grand public. Selon le scénario prévu, les hélicoptères, déjà sur place, prennent l'air après un rapide transbordement et piquent en direction de Bois d'Avault. La meute des suiveurs a été tenue à l'extérieur de l'aéroport; bientôt, comme des chiens de chasse trompés par une proie plus habile qu'eux, journalistes, photographes et cinéastes constatent que les hélicoptères ont poursuivi leur vol vers une destination incomme. La sortie a réussi. Les Algériens sont déposés au Signal de Bougy dont un blocage rigoureux les met à l'abri des curieux et de toute tentative d'intervention hostile.

En arrivant au Signal de Bougy à 16.00 heures, je constate que les militaires et la gendarmerie vaudoise ont très bien fait les choses et n'ont pas épargné leur peine. Le Signal est transformé en un vaste camp retranché, avec une défense en profondeur, plusieurs lignes de rouleaux de barbelés, postes de mitrailleuses et de fusils-mitrailleuses, et de D.C.A. Les accès sont rigoureusement gardés. Les sentinelles veillent l'arme au pied dans un froid sibérien et par une bise glaciale. Si les soldats bernois se trouvent en terre vaudoise, c'est, cette fois-ci, pour y apporter une collaboration et un appui bienvenus et très nécessaires.

De son côté, le commandant de la gendarmerie vaudoise prend toutes dispositions avec calme, autorité et simplicité. Durant cet exercice, lui et ses collaborateurs, inspecteurs et gendarmes, accompliront leur devoir de façon exemplaire, avec beaucoup de tact et de sens psychologique, aussi bien dans leurs relations avec ceux qu'ils protègent, les Algériens, qu'avec les militaires fédéraux.

Je mets au point avec le Commandant Huber et les colonels responsables les dispositions nécessaires pour assurer un bouclage hermétique du Signal de Bougy et pour limiter les visites au strict minimum.

Ensuite, je fais part de ces dispositions aux Algériens qui acceptent avec bonne grâce de s'y plier. Ils sont même heureux de ces mesures très sévères qui leur permettront de travailler sans être dérangés et les mettront à l'abri des importuns dont ils savent mal se défendre. En principe, toute visite est interdite. Seules seront admises les personnes que le chef de la délégation algérienne aura invitées et autorisées à entrer.

Au cours d'une conversation très amicale, Belkacem Krim, Dahlab et Boulahrouf acceptent de ne pas recevoir les représentants de la presse et de ne pas tenir de conférence de presse tout au long des négociations, si les Français font de même.

C'est un point important, car la négociation sur la place publique du type Evian I et Lugrin sera ainsi évitée. Le secret des délibérations pourra être préservé comme "aux Rousses". D'autre part, je conseille aux Algériens de faire vite et de ne pas se montrer intransigeants sur les questions d'importance secondaire. Plus la négociation durera, plus les risques d'échec grandiront. Je trouve les Algériens assez réceptifs et certainement décidés à aboutir, tout en réservant leur pronostic sur la durée des pourparlers. Le sentiment de durcissement depuis "Les Rousses", que j'avais éprouvé au cours des contacts précédents, ne se trouve pas confirmé. Certes, la réunion de Tripoli n'a pas été facile, mais la dé-

légation algérienne revient avec un mandat de négociation qui n'exclut pas, à priori, une possibilité d'accord. A la veille de la reprise et de ce qui sera la dernière chance de succès ou, au contraire, l'échec irrémédiable, je les trouve relativement optimistes. Et pourtant, ils ont tous attrapé la grippe à Tripoli, ou le palais qui les hébergeait n'avait pas de chauffage. Le refuge de montagne qu'est l'auberge du Signal de Bougy, les change de la pompe et du luxe de Tripoli; ils l'acceptent avec bonne grâce et s'en déclarent même heureux. Ils se sentiront ainsi plus près de ceux qui combattent en Algérie, plus près des réalités de la guerre et dans de meilleures conditions psychologiques pour aborder cette phase cruciale dans l'histoire de leur lutte pour l'indépendance.

Je prends le fameux document (la déclaration commune de cessez-le-feu), tant attendu par les Français, et je le remets à Corbon à 20.00 heures, qui, à son tour, le donnera à Joxe lorsque celui-ci passera, dans la soirée, à Cointrin, en route pour Evian.

* * * * * * * * *

VI. LA DEUXIEME CONFERENCE D'EVIAN

(7 - 18 mars 1962)

Le 7 mars à 10.00 heures, après que nos hélicoptères ont à nouveau déposé la délégation algérienne à Evian, la deuxième conférence de ce nom commence. Les deux délégations se mettent d'accord pour ne rien communiquer à la presse tant que dureront les pourparlers. C'est un bon début et l'on aborde dans des conditions favorables cette ultime étape de la négociation.

Du côté suisse, tout ce qui est de notre ressort a été fait pour faciliter le succès de l'opération : matériellement, la sécurité, le cantonnement et les transports des Algériens sont assurés. Sur le fond, j'avais pu
éviter les obstacles dressés entre "les Rousses" et Evian : que ce soit le
château dans la région de Paris, voulu par le Général de Gaulle pour lieu de
réunion, ou les risques d'un recours à la presse et à l'opinion publique, qui
auraient augmenté les dangers d'un échec. Il avait fallu éviter, pendant
cette trop longue interruption, que le bénéfice des réels progrès réalisés
"aux Rousses", sur le plan psychologique aussi, ne soit perdu. Or, j'avais
le sentiment que les deux délégations se retrouvaient dans d'assez bonnes
conditions politiques et psychologiques.

Le 10 mars, le Haut Commissaire pour les réfugiés des Nations Unies, Félix Schnyder, me fait part de ses préoccupations au sujet du rapatriement en Algérie de quelque 250'000 réfugiés algériens qui se trouvent en Tunisie et au Maroc. Il me demande d'en parler au GPRA.

Le 11 mars à 21.30 heures, de Leusse m'appelle d'Evian. La situation est mauvaise à cause de la tension entre les deux délégations, de la lenteur et même du piétinement de la négociation. Il est nécessaire d'activer les choses, car le Général de Gaulle est très impatient d'en voir la fin. Il me demande d'agir dans toute la mesure de mes possibilités sur la délégation algérienne.

Il est trop tard pour le faire le même soir, et, de toute façon, une intervention de ma part, à ce moment-là, aurait montré à l'évidence qu'elle

était faite à l'instigation des Français, car la radio, déjà, se faisait l'écho de tensions et de difficultés.

Un peu plus tard dans la soirée, Tripet me téléphone qu'un accident mortel a eu lieu. Un infortuné gendarme vaudois a été tué par la décharge d'une mitraillette d'un soldat de garde. Ce malheur me donne la possibilité d'entrer en contact avec Boulahrouf et de lui annoncer ma visite le lendemain pour examiner avec lui le problème des réfugiés.

Le 12 mars, je dois renoncer à mon entretien au Signal de Bougy, car le retour de la délégation algérienne n'y est pasprévu avant minuit. Ce n'est que le 13 mars à 23.30 heures, que je peux avoir une conversation approfondie avec Belkacem Krim, Dahlab et Boulahrouf.

Au sujet des réfugiés, on envisage à Evian une commission tripartie - autorités françaises, Exécutif provisoire, Haut Commissariat des Nations Unies - pour délivrer les documents de route au départ des camps. Il sera physiquement impossible d'empêcher les réfugiés de rentrer chez eux par n'importe quel moyen; mais, vu le nombre, cela prendra du temps. Toute aide dans ce domaine sera la bienvenue, que ce soit au dehors ou à l'intérieur de l'Algérie.

Quant aux négociations, mes interlocuteurs affirment leur volonté d'aboutir et même leur conviction que l'accord se fera, malgré la difficulté des problèmes encore à régler. Ce sont des questions d'honneur et de prestige, par conséquent très délicates et des plus ardues, entre autres l'amnistie des Français qui ont assisté le FLN pendant la guerre. Le GPRA ne croit pas pouvoir les abandonner à un sort incertain. Quant aux Français, ils estiment que ce sont leurs ressortissants, qu'il leur appartient de décider de leur sort et qu'ils n'en feront pas un sujet de négociation avec le GPRA. C'est une affaire de souveraineté nationale.

Difficile aussi est la situation future des troupes françaises en Algérie. Plus difficile encore, celle de l'armée de libération nationale. La France ne peut pas admettre que les soldats de l'ALN entrent en libérateurs dans les villes d'Algérie, donnant ainsi l'impression d'une victoire militaire. En revanche, le GPRA peut malaisément accepter que ceux des leurs qui se sont battus pour l'indépendance, soient internés dans des camps, une fois cette indépendance acquise.

Au dire de mes interlocuteurs, Joxe est très tenace; ils espèrent cependant terminer le lendemain à 20.00 heures. Dahlab - à qui cela paraît exclu - entrevoit la possibilité de conclure le surlendemain, à condition de négocier toute la nuit, et à condition encore que la situation soit assez mûre pour tenter une telle négociation au 'finish'.

De mon côté, j'insiste sur la nécessité de faire vite à cause de l'impatience grandissante de l'opinion mondiale. Je mets les Algériens en garde contre la recherche d'un accord trop parfait et complet qui, à l'usage, se révélerait inapplicable. Il ne faut pas oublier que, pendant ce temps, et comme tout au long de cette négociation qui se prolonge, les combats continuent, les victimes tombent et la situation se dégrade.

Le 14 mars à 9.45 heures, je téléphone à de Leusse pour lui faire part de l'atmosphère que j'ai trouvée au Signal de Bougy. Je le rassure sur la volonté des Algériens de conclure; je l'engage à chercher des formules permettant aux uns et aux autres - puisqu'il s'agit maintenant de questions de prestige - de sauver les apparences, aussi bien en ce qui concerne l'amnistie des Français ayant aidé le FLN qu'au sujet de l'implantation en Algérie des forces armées de la France et de l'ALN.

Les 15, 16 et 17 mars, la négociation se poursuit. La tension augmente en même temps que l'impatience de tous ceux qui attendent - que ce soit à l'Elysée, dans les familles françaises dont les soldats sont en Algérie, ou parmi la population algérienne - et celle de l'opinion publique mondiale qui compte voir la fin d'une guerre longue de sept ans déjà.

Du côté suisse, nous devons lutter contre les éléments atmosphériques. Une bise furieuse empêche les hélicoptères de voler. Interrompre la négociation, alors qu'elle est entrée dans la phase finale, serait catastrophique. Avec Tripet, et contre l'avis des responsables de la sécurité, nous improvisons des transports en voiture autour du lac, extrêmement périlleux du fait du passage forcé sur une seule route, par endroits fort étroite. Nous utilisons même le bateau qui, le soir, ramène d'Evian à Genève les derniers joueurs du Casino. Il faut improviser au fur et à mesure des heures qui passent, car jamais nous ne savons quand les séances prendront fin. Tout ceci est très risqué du point de vue de la sécurité, mais il faut préserver à tout prix le rythme de la négociation et ne pas laisser échapper le moment psychologique favorable à son aboutissement.

../..

Dans sa cage dorée du château d'Aunoy, Ben Bella attendait impatiemment le moment de sa libération. Le premier résultat du cessez-le-feu devait être sa mise en liberté immédiate, ainsi que celle de ses quatre compagnons de captivité. Tout au long de la négociation, de nombreux efforts avaient été faits pour permettre de les associer plus directement aux travaux de la délégation algérienne, en leur donnant une certaine liberté de mouvement. Là-dessus - et c'est peut-être le seul point sur lequel il est resté irréductible - le Général de Gaulle s'était refusé à tout compromis. Ben Bella était un prisonnier de guerre. Selon le protocole militaire, les prisonniers de guerre ne sont libérés qu'une fois les hostilités terminées.

Cette échéance se faisant par trop attendre au gré de Paris,
M. Laghzaoui, représentant personnel du Roi Hassan II, négociait depuis des
semaines avec Couve de Murville les conditions du retour de Ben Bella au
Maroc. Capturé dans un avion marocain, Ben Bella devait, dès sa sortie de
prison, être rendu directement au Maroc, afin de réparer l'affront fait à
Hassan II. Toutes les combinaisons, échafaudées avec minutie et subtilité
entre Laghzaoui et Couve de Murville sous les lambris dorés du Qaui d'Orsay
n'avaient qu'un défaut, celui d'ignorer les vues du principal intéressé.

Le 18 mars, dans la matinée, le Chef du Département politique fédéral m'informe par téléphone que Ben Bella désire, sitôt libéré, venir en Suisse à bord d'un avion de la Swissair. Le gouvernement français ne peut s'opposer à cette volonté et nous demande de recevoir Ben Bella et d'organiser le voyage. Le Département politique s'occupe de la chose; d'abord il envisage un atterrissage à Payerne, puis, faute de piste adéquate, c'est à Cointrin que l'avion se posera. Le Département veut éviter que Ben Bella et ses compagnons retrouvent tout de suite la délégation algérienne; aussi entend-il loger les cinq prisonniers libérés à Yverdon, à l'Hôtel de La Prairie, d'où, à l'époque de la négociation secrète "des Rousses", les Algériens, surpris par la presse, avaient dû fuir vers d'autres lieux. Le Chef du Département politique, en me communiquant ces renseignements, précise que l'on prend soin de toute l'affaire au Département. Je n'avais donc pas à me prononcer ni sur le plan, ni sur ses chances de succès; je n'avais d'ailleurs guère le temps d'y songer.

A 17.30 heures, en effet, l'accord intervenu à Evian conclut la négociation et, dès le lendemain à 12.00 heures, l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en Algérie va mettre fin à sept ans d'une guerre particulièrement atroce.

Toutefois, le moment n'est pas encore venu d'épiloguer sur ce chapitre de l'histoire du monde. Il faut d'abord, en ce qui concerne la participation suisse, le terminer. Or, celle-ci ne sera pas accomplie avant l'entrée en vigueur effective du cessez-le-feu, ni avant le départ de notre territoire de la délégation algérienne, saine et sauve.

A 20.00 heures, Belkacem Krim, revenu au Signal de Bougy, me téléphone pour me remercier de tout; nous convenons de nous voir le lendemain matin.

Ensuite, il faut organiser la conférence de presse qui, maintenant la négociation achevée et l'accord intervenu, est d'autant plus indispensable qu'elle a été longuement attendue et que, de leur côté, les Français en tiennent une. Il est heureusement exclu qu'elle ait lieu au Bâtiment électoral, réservé à la Conférence du désarmement qui, entretemps, avait débuté à Genève. Cela nous simplifie singulièrement la tâche, surtout du point de vue de la sécurité. En accord avec les autorités vaudoises, nous organisons à la hâte la conférence de presse dans un local d'école à Aubonne, dont on divulgue le lieu le plus tard possible, de façon à réduire au minimum les risques d'une intervention hostile.

Dans la nuit, je devais apprendre que l'avion de Ben Bella et de ses quatre compagnons de captivité était arrivé à Cointrin. La caravane chargée de les emmener avait été, dès la sortie de l'aéroport, prise en chasse et rattrapée par la meute habituelle des poursuivants. Plus question de se rendre à Yverdon et, en fait, de séparer Ben Bella et ses compagnons de la délégation qui avait négocié à Evian. Les organisateurs du transport avaient pour seul recours de se précipiter au Signal de Bougy et de s'engouffrer dans le camp retranché, permettant ainsi des retrouvailles spectaculaires entre les membres du GPRA que le zèle d'un colonel d'aviation français avait séparés pendant cinq ans.

Le 19 mars à 12.00 heures, le cessez-le-feu entre en vigueur formellement sur tout le territoire algérien. Au Signal de Bougy règne une atmosphère de fête. J'aperçois en arrivant Ben Bella qui arpente la terrasse en compagnie de Maleck. Il me dit qu'il avait tenu à passer ses premiers jours de liberté en Suisse. La conversation s'engage de façon très amicale. Je suis, cependant, frappé par le fait que, tout au long de notre entretien, je n'ai jamais pu rencontrer le regard de Ben Bella. Lui laissant le bénéfice du doute, j'attribue cette particularité au résultat de cinq ans de captivité qui, même passés dans une cage dorée, marquent un homme.

Je vois aussi les quatre compagnons de Ben Bella, dont, à la lumière des événements qui suivirent, les noms méritent d'être rappelés : Mohammed Khider, Alt Ahmed, Boudiaf et Bitat. Ils sont très réservés et nous n'échangeons que quelques propos amicaux, mais sans intérêt.

L'entassement au Signal de Bougy est considérable. L'auberge a plus que jamais l'aspect d'un refuge de montagne, mais avec cette atmosphère de joie qui caractérise le retour des grimpeurs victorieux.

Il y a encore les Marocains : Laghzaoui et l'Ambassadeur en Suisse.

Ils se tiennent à l'écart; personne ne s'occupe d'eux. Laghzaoui est furieux. Il avale mal les semaines et les mois passés pour rien à négocier avec les Français le retour de Ben Bella au Maroc. Il avale aussi difficilement les fêtes prévues au Maroc pour le retour triomphal des cinq prisonniers, fêtes qu'il faut maintenant annuler. Par-dessus le marché, il ne sait pas comment cette aventure se terminera, ni comment Ben Bella sera transporté de Suisse au Maroc. En effet, Air Maroc a des équipages français et Ben Bella a fait nettement entendre qu'une expérience de ce genre lui suffisait. Après cinq ans passés en prison pour être monté dans un avion d'Air Maroc, il exclusit toute possibilité de recommencer.

A l'intérieur de l'auberge du Signal de Bougy, la délégation du GPRA, qui a mené cette longue négociation de dix-huit mois - si l'on compte la phase clandestine - ne cache pas sa satisfaction d'avoir abouti. Le plus expansif, Dahlab le Saharien, m'accueille avec ces mots : "Alors, vous l'avez votre cessez-le-feu!"

Belkacem Krim commente les grandes lignes de l'accord qu'il juge équilibré, bien qu'à son avis ce soit le GPRA qui ait fait le plus de concessions. Il est décidé d'appliquer l'accord, mais conscient des problèmes très graves qui se posent - notamment en ce qui concerne les rapports entre les communautés en Algérie - il est résolu à tout faire pour que les autorités algériennes gardent leur sang froid en dépit de ce que tente et tentera encore l'OAS pour provoquer un affrontement généralisé entre Européens et Musulmans.

Toutefois, aux termes de l'accord, le GPRA restera hors d'Algérie, c'est-à-dire en fait à Tunis; jusqu'à la mise en place des institutions définitives, un Exécutif provisoire - présidé par Abderrahmane Farès - assumera les responsabilités en Algérie, en s'appuyant sur les forces françaises administratives et militaires et sur des forces locales qui devront être recrutées jusqu'à concurrence de 40'000 hommes.

Belkacem Krim et Dahlab ajoutent que des points sont restés en suspens. Ils seront réglés par des "antennes", en l'occurrence de Leusse et Mostefai. Krim et Dahlab me demandent de continuer à assurer le contact entre le GPRA et le gouvernement français avec lequel ils n'ont pas et ne peuvent avoir des relations officielles.

Dans la joie et le désordre des retrouvailles, la totalité du GPRA, à l'exception du Président Ben Khedda et d'un ministre, se trouve au Signal de Bougy. Les membres du gouvernement provisoire siègent en permanence. Pour nous Suisses, il s'agit d'assurer le retour de ces personnes dans leurs foyers. Sans faillir aux lois de l'hospitalité, le plus tôt sera le mieux, afin de réduire les risques d'un accident ou d'un incident qui, à la dernière minute, ternirait une opération menée jusqu'alors sans accroc.

Le départ de la délégation qui négociait à Evian est chose aisée, car il dépend de nous seulement. Plus aléatoire et délicat est celui de Ben Bella et de ses quatre compagnons, à cause des Marocains, de leurs problèmes de politique intérieure et de leur susceptibilité. Ils veulent que Ben Bella rentre d'abord au Maroc. Le sort de la couronne semble en dépendre. Mais ils ne disposent pas de moyens de transport adéquats, sans cependant vouloir l'admettre, de crainte de perdre la face.

Devant la rage et le dépit de Laghzaoui, je juge préférable de m'abstenir de proposer un appareil de Swissair. Ce serait retourner le fer dans la plaie et accentuer la jalousie des Marocains à notre égard, quoique nous ne soyons pour rien dans la décision prise par Ben Bella de passer ses premières heures de liberté en Suisse. La situation entre Algériens et Marocains est tendue. Laghzaoui et l'Ambassadeur en Suisse sont laissés dehors, au froid, sur la terrasse, tandis que les membres du GPRA siègent à l'intérieur et me donnent des marques d'amitié en me demandant de rester discuter avec eux.

A la lumière de l'enjeu de cette partie et de l'accord sur le cessezle-feu enfin acquis, ces querelles entre voisins arabes semblent plutôt comiques. Cependant, il faut comprendre les Marocains, dont le pays repose sur des bases fragiles et où tout ce qui touche au prestige de la couronne risque de mettre l'Etat et ses institutions politiques en danger.

Dans ces conditions, j'estime préférable de ne rien brusquer et d'espérer que les Marocains trouveront d'une façon ou d'une autre le moyen de transporter Ben Bella dans leur pays.

Le 20 mars, après dix-huit heures d'efforts et une nuit de conversation téléphonique entre Washington et Francfort, le Consul général des Etats-Unis à Genève - qui avait été approché par les Marocains - réussit à mettre la main sur un Boeing servant au transport des troupes américaines et se trouvant justement à Francfort. Cet appareil sauvera la situation et la face des Marocains. "Loué" par le Roi du Maroc, il ramènera Ben Bella et ses compagnons là d'où, quelque cinq ans plus tôt, ils étaient partis pour un voyage malencontreusement interrompu par une intervention aérienne française.

Il est donc possible d'organiser les départs séparément : la délégation d'un côté et les ex-prisonniers de l'autre. A 19.00 heures, au Signal de Bougy, je prends congé de nos hôtes algériens. Le premier, Ben Bella me charge de transmettre aux autorités fédérales l'expression de sa profonde reconnaissance pour l'hospitalité qui lui a été accordée en Suisse. Il ajoute que, malgré l'insistance très pressante des Marocains et des Français, il avait tenu à passer en Suisse ses premières journées d'homme libre.

A son tour, Belkacem Krim me remercie avec chaleur et une émotion non feinte de tout ce que la Suisse a fait pour permettre l'aboutissement d'une négociation extraordinairement difficile et complexe et pour faciliter le cessez-le-feu en Algérie. Il se déclare heureux et entièrement satisfait des dispositions prises du côté de la Suisse quant à la sécurité, au logement et aux déplacements. Il a particulièrement apprécié la façon discrète et efficace dont les contacts avec le gouvernement français avaient toujours pu être maintenus. Il termine en exprimant sa profonde gratitude aux autorités et au peuple suisses.

Je charge Simon d'escorter jusqu'à Kloten les quatre ministres du GPRA et leurs collaborateurs qui avaient négocié à Evian. D'autre part, j'organise avec Tripet le déplacement de Ben Bella à Cointrin où je me propose d'aller prendre congé de lui. On m'avait glissé dans le creux de l'oreille, au Signal de Bougy, qu'il serait vraisemblablement le premier chef du premier gouvernement officiel de l'Algérie indépendante.

A Cointrin, un dispositif discret de surveillance avait été mis en place. Un portail maintenu entrouvert, mais gardé, allait permettre au convoi venant du Signal de Bougy de s'introduire sans attirer l'attention sur l'aire d'atterrissage. Le puissant Boeing des Pan American World Airways attend ses passagers. Lorsque nous pénétrons dans l'appareil, douze hôtesses de l'air, au sourire professionnel et stéréotypé, disposées en profondeur le long du couloir central, accueillent les cinq passagers que cette immense machine devait transporter.

Grâce aux dispositions prises, tout contact avec la presse et le public avait été évité. Au moment de partir, Ben Bella réitère ses remerciements. Il ajoute avoir été très frappé par la précision et l'efficacité avec lesquelles on opère en Suisse, et il remarque, avec une pointe d'envie dans la voix : "Nous avons beaucoup à apprendre de vous". A 24.00 heures exactement, Ben Bella s'envole vers son destin.

Avant d'aller prosafquement dormir, j'ai encore une brève et courtoise passe d'armes avec le chef du service d'information de l'aérodrome. Il avait gardé le secret avec beaucoup de mérite et voulait maintenant communiquer la grande nouvelle à la presse. J'eus beaucoup de peine à l'en dissuader, faisant valoir qu'aucune précaution ne serait superflue pour empêcher que l'avion ne soit intercepté en vol, notamment à l'approche du territoire algérien où l'OAS venait de réussir une opération aérienne. La discussion devenant technique, nous décidons de consulter le responsable de la tour de contrôle de Cointrin. Arrive un jeune homme très énervé, parce qu'il avait dû donner le départ à l'avion dans des conditions, selon lui, tout à fait contraires au règlement. Toutefois, il apparaît rapidement que son irritation n'est pas seulement le fait d'une conscience professionnelle froissée, mais que, son coeur étant avec l'OAS et l'Algérie

française, il réprouve l'accord franco-algérien. Sur ce dernier paradoxe, après avoir calmé un peu mes interlocuteurs et obtenu que rien ne soit dit à la presse jusqu'à ce que l'avion ait atterri sain et sauf au Maroc, je quitte l'aérodrome redevenu désert et silencieux.

A 2.45 heures, Simon me téléphone de Kloten que, mis à part un retard d'une heure et demie de l'avion régulier de la KLM, tout s'est déroulé conformément au plan arrêté, et que le départ des délégués du GPRA s'est effectué sans encombre.

* * * * * * * * *

Postlude

Ainsi l'essentiel est fait. Pour la Suisse, une fois le cessez-lefeu entré en vigueur, la partie est terminée. Les premiers pas difficiles
de l'Algérie indépendante, le terrible problème du maintien de l'ordre face
au désespoir des partisans de l'Algérie française et aux attentats de l'OAS,
les relations entre Français métropolitains et Français d'Algérie, rien de
tout cela n'est de notre ressort. Seule nous concerne la protection de nos
compatriotes en Algérie et, à cette fin, il s'agit pour nous d'user au
maximum du bon vouloir des Français et des Algériens.

Cependant, on ne se débarrasse pas aisément de son passé, surtout lorsqu'il est très récent. Le président de la délégation algérienne, Belkacem Krim, et celui de la délégation française, Louis Joxe, ont tous deux exprimé le désir de pouvoir continuer à bénéficier des bons offices suisses, dans toute la mesure où des contacts seraient encore nécessaires. Cela concerne notamment l'application du cessez-le-feu et la mise en place des institutions provisoires, prévues dans les textes élaborés à Evian.

En effet, du point de vue formel, le gouvernement français et le GPRA ne peuvent avoir des relations officielles. Ce dernier reste gouvernement provisoire, tenu à l'extérieur du territoire algérien. Il en sera ainsi jusqu'au moment où, trois semaines après le vote sur l'autodétermination, l'élection d'une Assemblée constituante entraînera la démission de l'Exécutif provisoire et la constitution d'un gouvernement algérien.

En fait, cette liaison par la Suisse fonctionne depuis le 20 mars, c'est-à-dire le lendemain de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Il y a des questions d'application de la convention d'armistice, des incidents sur le terrain entre militaires des deux camps - français et algériens - qui nécessitent des transmissions de messages et même la rencontre, à Genève, d'officiers supérieurs des deux parties. Peu à peu, heureusement, ceux-ci prennent l'habitude de se retrouver moins loin du théâtre des opérations.

Plus graves sont les problèmes politiques. Le 19 mars à 12.00 heures, le cessez-le-feu est bien marqué par la fin des combats entre l'armée française et les "rebelles algériens". Mais il déclenche aussitôt le début d'une guerre civile, lancée par les partisans de l'Algérie française et par l'OAS, dans le but évident d'empêcher l'application sur le terrain, c'est-àdire en Algérie, des Accords d'Evian.

Le désespoir de perdre la terre algérienne, leur terre, la fureur d'avoir été trompés et abandonnés par la Métropole, la haine contre ceux que Susini appellera "les brigands des montagnes", la révolte dans toute sa cruauté et son horreur, tous ces sentiments se mêlent dans le chaudron du diable que sont devenues les villes d'Algérie. Ces passions déchaînées sont aussi exploitées par certains groupements et individus à des fins politiques sans rapport avec la sauvegarde de l'Algérie française.

Le terrain est facile, car la période transitoire, fixée dans les Accords d'Evian, laisse l'Algérie entre les mains d'un Exécutif provisoire sans pouvoir réel. Le GPRA doit rester en dehors de l'Algérie. L'armée française ne peut pas tirer contre des Français. Les organismes locaux de la police et de la gendarmerie sont noyautés par l'OAS qui a le champ pratiquement libre et jouit d'une impunité presque totale. Les plasticages sont devenus jeux d'enfants, avec les tirs au mortier dans les casbahs. Les petits tueurs de l'OAS font des cartons dans les rues en abattant à coups de revolver des musulmans, que ce soient des militants du FLN ou des vieilles femmes de ménage qui s'aventurent hors de la casbah afin de gagner quelque argent pour nourrir leurs familles.

La tension croît d'heure en heure. Le plus sérieux danger est que les musulmans, contenus à grand-peine dans les casbahs par les militants du FLN, et manquant de plus en plus de nourriture et de soins médicaux, ne finissent par en sortir, comme des loups poussés hors des bois par la faim.

Les responsables de l'ordre sont impuissants. C'est avec angoisse que l'on se demande si la situation tiendra jusqu'au ler juillet - date à laquelle l'Exécutif provisoire passera la main - sans que se produise l'explosion finale qui verrait les deux communautés se jetter l'une contre l'autre, dans un affrontement toal, un combat sans merci.

La situation se dégrade progressivement, que ce soit en Algérie ou en France métropolitaine. Celle en Algérie inquiète de plus en plus le gouvernement français et le GPRA, et fait naître de part et d'autre des doutes quant à la sincérité et la volonté d'exécuter les Accords d'Evian.

Le 7 mai, un émissaire de Paris, Chayet, vient me demander, de la part de Joxe, d'organiser une rencontre entre ce dernier et Dahlab. Le 8 mai, alors que je le cherche via Tunis, Dahlab m'appelle de Rome pour m'adresser la même requête, mais dans l'autre sens. Tout comme Joxe, il avait éprouvé le besoin d'une prise de contact.

Cette rencontre doit être secrète vu l'atmosphère tendue et l'incertitude qui règne en Algérie comme en Métropole où des rumeurs de coup d'Etat ne cessent de circuler. Paris propose le ler juin; j'en informe Dahlab. Pendant que le jeu des transmissions à mots couverts recommence, Dahlab, toujours impulsif et pressé, annonce son arrivée à Kloten pour le 10 mai. J'y dépêche Tripet avec mission de le recevoir, de s'occuper de lui et de le garder à Zurich tant que le lieu et la date de la rencontre ne sont pas fixés; il y passera plus facilement inaperçu.

Le 11 mai, l'entrevue a lieu "aux Rousses" et le secret est bien gardé. Tripet accompagne Dahlab au rendez-vous, comme ce dernier le lui avait demandé.

Le 12 mai, Dahlab me donne ses impressions au cours d'un déjeuner en tête à tête à l'hôtel de Montreux où nous l'avions logé. A son avis, la rencontre a été utile; il est regrettable, estime-t-on de part et d'autre, qu'elle n'ait pas eu lieu plus tôt. Joxe et lui y sont venus avec les mêmes ordres du jour et les mêmes idées. La question principale concerne non plus le maintien, mais le rétablissement de l'ordre. Ils ont envisagé d'inclure à un rythme croissant des musulmans (tirailleurs algériens, policiers et gendarmes) dans les forces de l'ordre, pour permettre le retrait de certaines unités de l'armée française par trop favorables aux partisans de l'Algérie française ou de l'OAS (Légion étrangère, parachutistes, zouaves). Ensuite, ils ont prévu un apport accru de cadres du FLN afin d'empêcher la communauté musulmane de réagir aux provocations, aux tirs de harcèlement et aux attentats. De la nourriture sera distribuée et des soins médicaux donnés

dans les casbahs pour éviter que les musulmans n'en sortent, poussés par la faim. Puis, certaines questions d'avenir touchant à la coopération entre la France et l'Algérie indépendante ont été précisées, et le vote sur l'autodétermination a été envisagé pour le ler juillet. Enfin, ils ont réaffirmé leur confiance réciproque et leur volonté de poursuivre l'application des Accords d'Evian jusqu'à la "bitter end" et cela malgré les obstacles grandissants, dressés par les adversaires de l'indépendance algérienne.

Le 14 juin, dans les mêmes conditions et dans le même but, Joxe et Dahlab se rencontrent à nouveau.

La fin de la période transitoire approche. Celle de l'OAS aussi. La perspective du remplacement de l'Exécutif provisoire par un gouvernement algérien incite certains chefs de l'OAS, sous la conduite de Susini, à entrer en pourparlers avec les Algériens, représentés par le Dr. Mostefai, pour chercher un "modus vivendi". Susini croyait-il sincèrement pouvoir s'insérer dans l'Algérie nouvelle ? Ne s'agissait-il pas plutôt pour l'OAS de sauver la face ? En tout état de cause, c'est la débandade. Les uns partent avec leurs illusions et le désespoir au coeur, d'autres, plus simplement, avec la caisse, le trésor de guerre de l'OAS.

Le 3 juillet, à l'exception de Ben Bella et de Khider (démissionnaire), les membres du GPRA font leur entrée dans leur capitale. Les Algériens ont pris en main le destin de leur pays.

Le 26 juillet, le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes du gouvernement français, Louis Joxe, vient à Berne faire une visite de remerciements, en son nom et en celui du Général de Gaulle. Les choses se passent très simplement. Il tient à prendre contact directement avec tous ceux qui, en Suisse, ont participé à cette opération.

Puis, le rideau tombe. La partie est jouée. Restent les souvenirs et quelques amis fidèles, compagnons de lutte pour la paix, algériens, français et suisses.

* * * * * * * *

Epilogue

Le moment est venu de faire le bilan - tel que je le vois - de ces dix-huit mois de participation suisse aux négociations franco-algériennes. Notre contribution au cessez-le-feu vaut à la Suisse, de la part de la France, la reconnaissance de la valeur de sa politique de neutralité, au moment même où, face aux tentatives d'intégration politique de l'Europe, la Confédération est appelée à la réaffirmer. Par ailleurs, cette contribution apporte à la Suisse, à travers l'Algérie, un capital de "goodwill" dans les pays du tiers-monde non-engagés, et ceci plus sûrement que toute action de propagande ou d'aide au développement.

En France, "LE MONDE", journal connu pour sa ligne européenne - au sens supranational du terme - et peu tendre jusqu'alors pour l'attitude des Neutres, écrivait le 15 mars 1962, sous le titre "Si la Suisse n'existait pas...":

La part que la Suisse a prise dans les longs épisodes des conversations franco-algériennes ne semble pas avoir provoqué dans notre pays le mouvement de gratitude, ou du moins les expressions de reconnaissance qu'elle mérite. Le service rendu est pourtant considérable et a commencé bien avant que l'on parle, officieusement puis officiellement, de négociations. C'est en Suisse qu'ont eu lieu la plupart des contacts clandestins, ce qui a d'abord exigé de la part des autorités helvétiques, des mesures de sécurité, et de la part de la presse suisse une discrétion contre laquelle il y eut peu de fautes.

Lors des premières conversations d'Evian et de Lugrin, et encore aujourd'hui, d'importants effectifs de l'armée suisse ont été mis dans un état voisin du pied de guerre pour protéger les délégations. Et l'on sait que le mois dernier pour assurer un secret qui était jugé de part et d'autre souhaitable la police suisse a dû organiser, non sans maestria, un véritable rallye automobile, avec des côtés de parties de cache-cache et de western sans coups de feu.

Ce peuple apparaît décidément voué aux oeuvres de paix, comme nous le sommes, hélas ! à la guerre. J'ai constaté quelquefois, chez certains amis suisses, je ne sais quel complexe

"de gêne ou de mauvaise conscience pour être de ceux qui passent toujours à côté des catastrophes et qui regardent, assis au bord du fleuve, le fameux courant de l'histoire entraîner épaves et cadavres. C'est un sentiment qui ne se justifie pas; ce peuple peut être fier au contraire d'incarner dans un monde agité et furieux une vocation internationale d'ordre et de service.

Si la Suisse n'existait pas, la civilisation occidentale aurait besoin qu'on l'inventât, non seulement comme utile, mais comme exemplaire."

Le ler juillet 1962, l'ORTF annonçait que, pour la première fois depuis le ler novembre 1954, le communiqué inter-armes des forces françaises en Algérie pouvait se borner à un laconique "Rien à signaler". Le commentateur officiel ajoutait qu'ainsi prenait fin une guerre qui avait coûté à la France, outre des dizaines de milliers de morts, militaires et civils, six gouvernements et une république. Dernier épisode de la décolonisation, la guerre d'Algérie avait, au cours des années, toujours plus empoisonné l'atmosphère politique en France et, à travers elle, celle du monde occidental. Une fois l'indépendance de l'Algérie réalisée, la France, dégagée d'une hypothèque écra sante, retrouve sa liberté d'action sur la scène politique mondiale. Ses alliés, européens et atlantiques, sont délivrés d'une situation gênante, notamment dans leurs rapports avec le tiers monde.

Dès le début de nos bons offices et, plus ouvertement depuis la conclusion des Accords d'Evian, le gouvernement français a montré que la reconnaissance n'est pas un vain mot pour la Ve République. Il a fait preuve, à notre endroit, d'égards réels et de compréhension. Le Général de Gaulle n'a-t-il pas dit que la politique de neutralité de la Suisse était un facteur de stabilité politique et militaire en Europe ? Il est vrai que, comme il a dirigé personnellement, jusque dans le moindre détail, la négociation franco-algérienne, il a eu, à maintes reprises, l'occasion de toucher du doigt les services qu'un pays rigoureusement indépendant et neutre - et lui seul - peut rendre à la cause de la paix.

En raison de la querelle européenne, les relations franco-suisses tournaient à l'aigre; depuis Evian, elles ont pris un cours plus favorable grâce aux efforts déployés par le gouvernement français pour répondre à nos aspirations légitimes chaque fois que les intérêts de la France le permettaient. Quant aux Algériens, ils ne manquent pas une occasion de proclamer leur reconnaissance à l'égard de la Suisse et d'en donner des preuves tangibles. Ben Bella l'a montré de façon éclatante lors de sa première apparition devant l'Assemblée générale des Nations Unies, en octobre 1962, où il faisait figure de vedette. De plus, au cours d'une interview télévisée, quelques jours plus tard, à New York, la correspondante du "New York Times" lui posait la question suivante : "J'ai noté que dans votre discours à l'Assemblée générale vous donniez grand crédit au gouvernement suisse pour la part qu'il a jouée dans les délicates négociations d'Evian qui mirent fin à la guerre de sept ans. Nous n'avons pas entendu grand-chose au sujet du rôle de la Suisse. Pourriez-vous nous en dire quelques mots ?"

Ben Bella répondit : "Les négociations entre nous et le gouvernement français ont été très dures. La première conférence d'Evian a échoué et une année s'est écoulée pendant laquelle les contacts étaient maintenus entre les Algériens et les Français, contacts dans lesquels le gouvernement suisse a joué un rôle très important pour rapprocher les deux points de vues. C'est pourquoi j'ai senti la nécessité de rendre hommage au rôle joué par le gouvernement suisse d'une façon très discrète et avec le plus grand succès."

A travers l'Algérie, c'est tout le tiers monde qui a ainsi connu la valeur de la politique de neutralité de la Suisse et l'importance de son indépendance politique.

Ceci constaté, à la fin de 1962, je tiens à ajouter que ce capital de "goodwill" politique ainsi amassé par la Suisse par sa contribution au cessez-le-feu en Algérie, devra être sans cesse entretenu, sinon il s'effritera et finira par s'épuiser. On ne vit pas éternellement sur un service rendu.

Enfin, aux esprits chagrins - en Suisse surtout - qui se demandent si, au vug de l'évolution politique en Algérie et ailleurs, la Suisse n'a pas eu tort de contribuer à l'indépendance de l'Algérie, à ceux qui s'étonnent que l'Algérie indépendante ne devienne pas du jour au lendemain une démocratie modèle pratiquant la politique la plus orthodoxe

d'économie libérale, aux nostalgiques de l'Algérie française, il convient peut-être de rappeler la portée et les limites de notre mission.

De quoi s'agissait-il lorsqu'en décembre 1960 le délégué du GPRA venait à Genève me demander d'aider le gouvernement provisoire à retrouver, avec la France, le contact perdu depuis l'échec de la rencontre de Melun? De quoi s'agissait-il lorsque, quelques jours plus tard, le Général de Gaulle, informé de cette démarche par le Ministre Joxe, lui répondait : "Dites à M. Long qu'il peut continuer"? Il s'agissait d'aider la France et le GPRA à conclure un accord de cessez-le-feu mettant fin aux hostilités militaires en Algérie. Notre mission n'était que cela et tout cela. La politique que suit l'Algérie depuis son indépendance, ou les relations entre Françaisde la Métropole et Français d'Algérie, sont des affaires intérieures d'Etats souverains. Elles ne sont donc ni de notre compétence ni de notre responsabilité, même morale.

Ainsi placée dans sa véritable perspective et dans ses limites, notre mission a été remplie. Malgré des aléas de toute sorte, malgré les risques très sérieux qu'il a fallu courir, tout ce qui était contribution suisse s'est déroulé sans accroc ni bavure. Liaisons, transports, sécurité, secret ont fonctionné avec une précision qui a contribué à créer chez les Français et les Algériens une confiance totale à notre égard. Et, lorsque les circonstances et les requêtes des protagonistes m'ont contraint à pénétrer au coeur de la négociation, la discrétion et l'effacement que je me suis toujours imposés ont fait que, des deux côtés, les intéressés ne m'ont jamais tenu rigueur d'avoir dû recourir à ma personne pour se tirer d'affaire.

Quelle leçon peut-on dégager de cette expérience de bons offices ?

A mon avis, c'est que pour réussir dans une entreprise de ce genre, les conditions suivantes doivent être réunies : Tout d'abord, que les parties intéressées demandent les services de l'intermédiaire et y tiennent très sérieusement; ensuite, que celui-ci sache gagner et conserver la confiance totale des intéressés en se montrant absolument objectif et impartial; de plus, que l'intermédiaire soit armé d'une patience inlassable, qu'il soit totalement disponible intellectuellement et qu'il n'hésite pas à prendre des initiatives et même à courir certains risques; enfin, que le secret soit gardé de la façon la plus rigoureuse.

Si nous avons réussi cette mission, c'est d'abord parce que le sort l'a voulu; mais c'est aussi par un labeur acharné, par la préparation minutieuse de chaque intervention, par une vigilance de tous les instants et par le dévouement total de ceux qui, à des titres divers, ont été appelés à y collaborer.

Annexes mentionnées (I - IV)

Olivier Long

Notes rédigées en 1962. Texte achevé le 8 mars 1970, à Genève.

cf. page 1

Copie

A Monsieur le Chef du Département

Le 31 mai 1961.

Conversation avec Belkacem Krim

Le vendredi 26 mai 1961, jour de mon départ définitif de Genève, je me suis rendu au Bois-d'Avault pour prendre congé de Boulahrouf. Je fus reçu par Belkacem Krim pour une conversation d'environ une heure.

Celui-ci remercie d'abord pour tout ce que nous avions fait et me prie de vous transmettre, ainsi qu'au Conseil fédéral, ses remerciements les plus sincères et chaleureux. Il m'assure que la nouvelle Algérie n'oubliera jamais le rôle que la Suisse a joué pour rendre la Conférence d'Evian possible. "Dans l'histoire de l'Algérie, la Suisse sera toujours mentionnée à la première place." Il est très satisfait de tous les arrangements qui ont été faits pour loger la délégation du GPRA et pour faciliter son travail. Il est même content du système video-duplex pour ses conférences de presse.

Belkacem Krim m'assure en outre que le monde africain et arabe — il précise "surtout africain, car il nous est plus proche que l'arabe" (B.K. est Kabyle) — se rend parfaitement compte du rôle décisif joué par la Suisse pour établir la paix en Algérie, qu'il lui en saura gré et qu'il ne l'oubliera pas. Il me promet qu'il se fera l'avocat de la Suisse chaque fois que nous le désirerons (comme dernièrement auprès de Sekou-Touré).

Quant à la négociation avec la France, elle n'avance pas vite, mais les premières réunions ont été très utiles parce qu'elles ont permis de créer une atmosphère de dégel. Personnellement Belkacem Krim est heureux de s'apercevoir qu'il a en M. Joxe un interlocuteur honnête et de bonne foi et dont Belkacem Krim sait maintenant "qu'il croit lui-même en ce qu'il dit".

Belkacem Krim est persuadé que la Conférence aboutira au résultat désiré bien qu'elle sera longue, laborieuse et peut-être même interrompue à plusieurs reprises. Malgré sept années de guerre, il considère la France comme la nation la plus proche au coeur des Algériens "car nous ne sommes pas rancuniers et sommes prêts à conclure dans tous les secteurs des accords de coopération avec Paris mais seulement lorsque nous serons indépendants". En parlant des Français d'Algérie, il dit qu'ils auront les mêmes droits que les Algériens arabes s'ils se décident pour la nationalité algérienne. S'ils veulent rester Français, "nous les accepterons comme bons amis car le peuple algérien, malgré tout, aime les Français".

Pour terminer, Belkacem Krim me dit qu'il espérait voir le Ministre Long le plus souvent possible "pour lui demander conseil et pour profiter encore dans tous les secteurs de l'aide que la Suisse a bien voulu accorder au GPRA".

(sig. Bucher)

ANNEXE II

cf. page 25

Copie

Bern, den 25. März 1962.

Vertraulich

Notiz

Französisch-algerische Geheimverhandlungen über den Abschluss eines Waffenstillstands-abkommens. 27.10.1961 - 4.1.1962.

Dienstreisen des Herrn André Simon.

Zeitliche Abwicklung:

27.10.1961 Aufgabe: zur Verfügung von Herrn Minister Long.

<u>Verhandlungsort</u>: Bad Schauenburg/BL. 10.00 Bern - Basel.

12.45 Basel. Zusammenkunft mit Minister Long und Bundespolizeiinspektor Humbert.

15.00-18.30 Telephonpikettdienst bei der Firma Geigy Basel zur Entgegennahme allfälliger Meldungen über die Ankunft der von Minister Long im SBB-Bahnhof Basel erwarteten französischen und algerischen Unterhändler De Leusse, Chaillet bzw. Ben Yahia und Malek.

19.45 - 22.00 zur Verfügung von Minister Long in Bad Schauenburg. (Die Franzosen wurden im Hotel Euler, Basel, und die Algerier in Bad Schauenburg untergebracht.)

28.10.1961 07.00 - 22.00 zur Verfügung von Minister Long in Bad Schauenburg.

29.10.1961

08.00 - ca. 17.00 zur Verfügung von Minister Long in Bad Schauenburg. (Die Rückreise der Algerier nach Tunis erfolgte mit der Eisenbahn bis Zürich und alsdann mit dem Flugzeug über Rom. Sie wurden schweizerischerseits bis zum abfahrtbereiten Zürcherzug begleitet.)

19.45 Bern.

8.11.1961 Aufgabe: zur Verfügung von Herrn Minister Long.

<u>Verhandlungsort</u>: Bad Schauenburg. 13.00 Bern - Bad Schauenburg.

17.30 - 22.30 Bad Schauenburg. Zusammen mit Bundespolizeiinspektor Humbert zur Verfügung von Minister Long. (de Leusse und Chaillet's logierten im Hotel Euler, Basel, während Ben Yahia und Malek in

9.11.1961 Bad Schauenburg untergebracht wurden.)

07.30 - 22.00 Bad Schauenburg. Zur Verfügung von Minister Long.

10.11.1961 07.30 - 10.00 Bad Schauenburg. Zur Verfügung von Minister Long. (Rückreiseroute der Algerier: Kloten-Rom-Tunis. Schweizerischerseits werden sie wiederum in den zur Abfahrt bereit stehenden Zürcherzug verbracht.)

12.00 Bern.

8.12.1961 Aufgabe: Empfang und Begleitung der algerischen Verhandlungsdelegierten Aussenminister Dahlab, GPRA-Kabinettschef Ben Yahia
und Sachbearbeiter Malek. Sicherstellung der Unterkunft auf
Schweizerboden.

Verhandlungsort: Les Rousses/Frankreich.

Eingesetztes Schweizerpersonal: Simon, EPD, Humbert und Gailloz, Bundespolizei, Müller und Wengen, EMD Thun (Chauffeurdienste).

18.00 Bern-Montreux (Automobil).

ca. 22.00 Montreux. Empfang von Aussenminister Dahlab, der mit dem Römer-Schnellzug eintrifft. Er reiste in Begleitung der Inspektoren Humbert und Gailloz, die ihn in Brig erwarteten.

ca. 22.15 Montreux-Vevey. Unterkunft im Hotel Trois Couronnes.

9.12.1961 ca. 08.00 Vevey. Ankunft von Ben Yahia und Malek.

ca. 11.15 Abfahrt von Vevey nach dem Grenzposten La Cure (über Nyon). Algerischerseits begeben sich einzig Dahlab und Ben Yahia zum Verhandlungsort. Malek verbleibt im Hotel Trois Couronnes.

ca. 13.15 Ankunft in La Cure. Die beiden Algerier sowie Simon und Müller fahren in Begleitung von zwei Beamten des französischen Sicherheitsdienstes bis Les Rousses weiter.

bis ca. 19.00 Wartezeit in Les Rousses.

ca. 19.00 - ca. 21.00 Rückkehr nach Montreux. Unterkunft im Hotel Suisse et Majestic, wo inzwischen auch Malek eingetroffen ist.

ca. 22.00 Ankunft des GPRA - Vertreters Boulahrouf.

10.12.1961 ca. 02.00 Boulahrouf kehrt nach Genf zurück.

ca. 12.30 - ca. 15.30 Fühlungnahme Minister Longs mit der algerischen Delegation.

18.00 Abreise der drei Algerier mit dem Mailander-Schnellzug.

Dahlab und Malek fahren nach Rom (bis Brig in Begleitung der Inspektoren Humbert und Gailloz). Ben Yahia verlässt den Zug in Sierre. Es ist vorgesehen, dass er sich in einem spätern Zeitpunkt mit französischer Zustimmung nach Paris zu Ben Bella begibt. Er wird in Montana die Erledigung der mit dieser Reise berbundenen französischen Formalitäten abwarten.

20.00 Bern-

15.12.1961 ca. 02.20 Ben Yahia verlässt (ohne schweizerische Begleitung) Lausanne mit dem Pariser-Nachtexpress. Ab Vallorbe reist er unter dem Schutz eines Beamten des französischen Sicherheitsdienstes, der ihn bis nach Aulnoy zu Ben Bella und dessen Gefährten begleitet.

- Aufgabe: Empfang und Begleitung des von seinem Besuch bei Ben Bella aus Paris zurückkehrenden Ben Yahia. Eingesetztes Schweizerpersonal: Simon, EPD, Bundespolizeiinspektor Humbert, Chauffeur Schumacher, EPD.
 - 10.00 Bern-Neuchâtel-Vallorbe (Automobil).
 - 14.30 Vallorbe. Ankunft Ben Yahias. Weiterreise nach Lausanne.
 - 15.30 Lausanne. Reservation einer Flugpassage Kloten Tunis auf den Namen Ben Yahia für den 18.12.1961.
 - 16.30 Ben Yahia verbleibt in Lausanne ohne schweizerische Begleitung. Er wird sich allein nach Zürich-Kloten begeben.

18.30 Bern.

22.12.1961 Aufgabe: Empfang und Begleitung der algerischen Verhandlungsdelegierten Dahlab und Ben Yahia. Sicherstellung der Unterkunft in der Schweiz.

Verhandlungsort: Les Rousses.

Eingesetztes Schweizerpersonal: Simon, EPD, Humbert und Gailloz, Bundespolizei, Müller und Wenger, EMD, Thun, Chauffeurdienste.

- 10.30 Bern-Zürich (Automobil).
- ca. 15.00 Zürich-Kloten. Ankunft der beiden Algerier mit dem aus Rom kommenden Kursflugzeug.
- 19.30 Vevey. Unterkunft im Hotel du Lac
- 23.12.1961 ca. 11.00 Vevey La Cure.
 - 13.15 Passieren des Grenzpostens La Cure und Weiterfahrt (Dahlab, Ben Yahia, Simon und Müller) nach Les Rousses in Begleitung von zwei Beamten des französischen Sicherheitsdienstes.
 - bis ca. 20.00 Wartezeit in Les Rousses. Alsdann Fahrt nach Nyon.
 - 21.15 Nyon. Dahlab und Ben Yahia, die anderntags nach Tunis fliegen werden, begeben sich mit der Eisenbahn nach Zürich, in Begleitung der Inspektoren Humbert und Gailloz.
- 24.12.1961 00.15 Bern.

- 27.12.1961 GPRA-Staatsminister Ben Tobbal begibt sich nach Aulnoy zu Ben Bella und dessen Gefährten.
 - 02.20 Er verlässt Lausanne mit dem Pariser-Schnellzug in Begleitung von Bundespolizeiinspektor Gailloz und wird in Vallorbe einem Beamten des französischen Sicherheitsdienstes anvertraut.
- 29.12.1961 Vallorbe. Bundespolizeiinspektor Gailloz empfängt den aus Aulnoy zurückkehrenden Ben Tobbal und führt ihn nach Genf, wo er im Hotel Bernina logiert.

- 29.12.1961

 Aufgabe: Empfang und Begleitung Dahlabs und Ben Yahias. Sicherstellung der Unterkunft in der Schweiz. Eingesetztes Schweizerpersonal: Simon, EPD, Humbert und Gailloz, Bundespolizei, Wenger und Müller, EMD, Thun, Chauffeur-Dienste.
 - 10.30 Bern-Zürich (Eisenbahn).
 - ca. 15.00 Ankunft Dahlabs mit dem Kursflugzeug aus Rom. Anschliessend Fahrt mit der Eisenbahn nach Lausanne.
 - ca. 19.45 Lausanne-Montreux im Automobil. Unterkunft im Hotal National, Montreux, wo später auch die aus Genf Mkommenden Ben Tobbal, Ben Yahia und Boulahrouf eintreffen.
 - ca. 23.30 Ben Tobbal und Boulahrouf kehren nach Genf zurück.
- 30.12.1961 11.15 (ca.) Fahrt von Montreux nach Vallorbe.
 - ca. 12.30 Ankunft in Vallorbe. Dahlab und Ben Yahia werden französischen Beamten übergeben und fahren mit Automobilen des französischen Sicherheitsdienstes nach dem in Frankreich gelegenen, dem Unterzeichneten jedoch nicht bekannten Verhandlungsort.
 - 13.00 Fahrt Vallorbe-Morges-Nyon-La Cure, wo die Algerier nach Beendigung der Verhandlungssitzung erwartet werden.
 - 21.00 La Cure. Ankunft der Algerier.
 - 22.00 Ankunft in Nyon. Dahlab und Ben Yahia übernachten unter der Obhut von Inspektor Humbert im Hotel Beau-Rivage. Siebegeben sich anderntags zusammen mit Herrn Humbert nach Zürich (Eisenbahn) und von dort mit dem Flugzeug nach Rom.
- 31.12.1961 00.30 Bern.

3. 1.1962
bis

4. 1.1962

Aufenthalt in Genf (Büro Minister Long) zur Entgegennahme
gewisser von einem französischen Gewährsmann (M. Corbon)
zuhanden des GPRA überbrachten Verhandlungstexte. Anschliessend Aushändigung der Texte an den ebenfalls in Genf
weilenden GPRA-Vertreter Boulahrouf.

von Herrn Simon diktiert.

ANNEXE III

Copie

cf. page 29

Vertraulich

Bern, den 8. Februar 1962.

Notiz

Algerisch-französische Geheimverhandlungen. Dienstreisen des Herrn André Simon vom 25.1.-31.1.1962 und 2.2.1962.

- <u>Zweck: Empfang und ständige Begleitung der aus Casablanca erwarteten algerischen Verhandlungsdelegation: Aussenminister Dahlab, Berater Ben Yahia, Malek und Smail.</u>
 - Sicherstellung der Unterkunft und Verpflegung.
 - Uebermittlung von für Minister Joxe bestimmten Verhandlungs-dokumenten.
 - Zusammenarbeit mit den für Sicherheitsfragen zuständigen Inspektoren der Bundespolizei.
 - Begleitung auf Schweizerboden der sich nach Aunoy zu Ben Bella begebenden algerischen Dreierabordnung: Vize-Präsident Belkacem Krim, Inenminister Ben Tobbal und Berater Ben Yahia.

Zeitliche Abwicklung: 25.1.1962, 17.45 Uhr. Abfahrt von Bern nach Zürich mit zwei Automobilen, in Begleitung von Herrn Gailloz, Inspektor der Bundespolizei, und den Herren Wenger und Müller, Chauffeure.

- 22.00 Ankunft in Zürich (Hotel St.Peter). Die Fahrt wurde durch denkbar ungünstige Witterungs- und Strassenverhältnisse ausser- ordentlich erschwert.
- 26.1.1962 05.00 Kloten. Kurz vor Ankunft des aus Conakry kommenden Kursflugzeugs wird bekannt, dass sich die Delegation nicht an Bord
 befindet. Infolge Nebels konnte die Maschine nicht wie vorgesehen in Casablanca niedergehen.
 - 07.00 Zürich-Hauptbahnhof. Besprechung mit dem französischen Gewährsmann, der sich zur Entgegennahme von Verhandlungsunterlagen in Zürich aufhält. Rückkehr nach Kloten.
 - 08.00 11.00 Telefonkontakte mit Minister Long, Bern, und KLM Zürich zwecks Abklärung eventueller weiterer Flugmöglichkeiten der in Casablanca verbliebenen Passagiere.
 - 11.45 Rückkehr nach Zürich (Hotel Rex). Die Delegation wird versuchen, über London in die Schweiz zu gelangen. Aufnahme von Telefonkontakten mit Paris: Benachrichtigung über unvorhergesehene Verzögerung und Einholung von Weisungen für den Gewährsmann. Dieser Kehrt um 15.30 auf dem Luftweg nach Paris zurück.
- 27.1.1962 bis 01.00 Verschiedene Telefonkontakte. Minister Long meldet schlussendlich, dass die Delegation um ca. 05.00 Uhr in Genf eintreffen wird.
 - 01.30 bis 5.30 Fahrt nach Genf.
 - 06.30 Zusammenkunft mit den Algeriern und Fahrt nach La Tour-de-Peilz (Hotel Rive-Reine)
 - 08.30 Ankunft von Bundespolizeiinspektor Humbert in La Tour-de-Peilz. Die Delegation verbringt die verbleibende Zeit mit den letzten Vorbereitungen zur morgigen Verhandlungssitzung.

28.1.1962
10.45 bis 12.45 Fahrt zum Grenzposten La Cure. Die Algerier werden auf französischem Boden zwei Herrn Simon bekannten Beamten der Pariser Sicherheitsdienstes übergeben. Verhandlungsort: Lons-le-Saunier. Die Rückkehr der Delegation soll zwischen 19.00 und 20.00 Uhr erfolgen.

bis 22.45 Wartezeit in La Cure. Telefonkontakte mit Minister Long und dem in Genf weilenden GPRA-Vertreter Boulahrouf.

22.50 Rückkehr der Delegation, Nachtessen in La Cure.

29.1.1962 0045 Nyon. Unterkunft im Hotel des Alpes.

09.45 Nyon - Le Sentier. Mittagsverpflegung. bis 11.30

13.00 Fahrt zum zweiten französischen Verhandlungsort: Les Rousses (1 Auto, Chauffeur Müller und Simon).

13.15 bis 22.30 Wartezeit in Les Rousses. Telefonische Kontakte (auf Ansuchen von Minister Joxe) mit Boulahrouf in Genf zur endgültigen Festsetzung des Reisedatums der in Aulnoy erwarteten algerischen Dreierabordnung. Abklärung mit dem französischen Sicherheitsdienst aller mit dieser Reise verbundenen grundsätzlichen Modalitäten.

00.45 Morges. Unterkunft im Hotel de la Gare.

30.1.1962 08.00 Telefonkontakte mit Minister Long im Hinblick auf eine in Genf vorgesehene Zusammenkunft zwischen dem algerischen Berater Smail und einem französischen Unterhändler.

11.00 bis 12.15 Aussenminister Dahlab und Berater Malek werden nach Genf/Cointrin verbracht, wo sie von Minister Long begrüsst werden. Sie begeben sich auf dem Luftweg nach Rom.

12.30 bis 13.15 Besprechung mit Ben Yahia und Boulahrouf betreffend Besuch in Aulnoy der algerischen Dreierabordnung.

14.00 Telefon mit Minister Long und Boulahrouf.

16.30 Lausanne. Vorsprache bei Cook im Zusammenhang mit der erwähnten Reise.

19.15 Bern.

31.1.1962 10.00 bis 12.45 Fahrt nach Lausanne und Zusammentreffen mit der algerischen Dreierdelegation: Belkacem Krim, Ben Tobbal und Ben Vahia.

14.00 Ankunft in Vallorbe, wo die Delegation der Obhut von zwei französischen Beamten anvertraut wird. Die Weiterfahrt bis Aulnoy erfolgt in einem Auto des französischen Sicherheitsdienstes.

18.45 Bern.

2.2.1962 02.45 Abfahrt nach Vallorbe. Die Rückkehr der Dreierdelegation ist zwischen 05.30 und 06.00 Uhr vorgesehen.

07.50 Ankunft der Delegation in Vallorbe.

2.2.1962

08.45 Provisorische Unterkunft und Verpflegung im Hotel de la Gare in Morges. Erledigung dringender Telefongespräche, insbesondere Reservation von Flugpassagen Genf-Rom-Tunis für Belkacem Krim und Ben Tobbal.

11.30 Ankunft in Genf.

15.00 Belkacem Krim und Ben Tobbal werden nach dem Flugplatz verbracht. Begrüssung durch Minister Long.

Ben Yahia verbleibt in Genf zur Entgegennahme von weiteren französischen Verhandlungsdokumenten.

19.15 Bern.

Bern, den 6. Februar 1962.

(von Herrn Simon diktiert)

ANNEXE IV

Copie

Vertraulich

cf. page 35

Bern, den 25. März 1962.

Notiz

Geheime Waffenstillstandsverhandlungen Frankreich-GPRA vom 11. - 19.2,1962 in Les Rousses. Dienstreisen des Herrn André Simon.

Aufgabe:

Empfang, Betreuung und Begleitung der algerischen Verhandlungsdelegation bestehend aus:

Belkacem Krim, Delegationspräsident,
Dahlab, Aussenminister,
Yazid, Informationsminister,
Ben Tobbal, Staatsminister,
Ben Yahia, GPRA - Kabinettschef,
Malek, Sachbearbeiter,
Kacem Mohamed, Experte,
Neftahi Salah, Experte,
Mostefai, Sachbearbeiter,
Majidi Kamal, Experte,
Gavouadji Benali, Experte.

Schweizerpersonal:

Simon, Tripet, EPD,

Kommissär Müller, Inspektoren Humbert und

Gailloz, Bundespolizei,

L'Eplattenier Marcel, Hauswirth Willy,

Mégroz Pierre, Müller Silvio, EMD-Thun (Chauffeurdienste)

Zeitliche Abwicklung:

10.2.1962

09.00 Die schweizerischen Mitarbeiter fahren getrennt im Automobil nach Zürich. Treffpunkt: Café de Paris.

11.30 - 13.15 Zürich. Telephonkontakte mit Minister Long, Fluggesellschaft Misrair Zürich und Flugplatzdirektion Kloten. Die aus Rom und Tunis erwarteten Kursflugzeuge, in denen sich die sieben wichtigsten Delegationsmitglieder in zwei separaten Gruppen befinden, werden nicht fahrplan mässig eintreffen.

15.00 Zürich-Kloten. Ankunft Belkacem Krims, Yazid und Ben Tobbals aus Rom. Verschiedene vor der Landepiste wartende Journalisten werden von den Bundespolizisten aufgehalten, sodass die drei Algerier ungehindert die Zollkontrolle passieren und Kloten sofort im Automobil verlassen können.

15.20 Zürich-Kloten. Ankunft Dahlabs, Ben Yahias, Maleks und Mostefais aus Tunis. Die Journalisten können nur nach einer rasanten Jagd durch die Strassen der Innerstadt Zürichs abgeschüttelt werden.

18.10 Yverdon (Hôtel La Prairie). Ankunft der Gruppe Krim.

18.55 Yverdon. Ankunft der Gruppe Dahlab. (Reiseroute der beiden Gruppen: Zürich - Lyss - Biel - Neuchâtel - Yverdon)

- 11.2.1962 05.00 Die in Genf eingetroffenen Experten Kacem, Meftahi, Majidi und Gavouadji werden mit dem Automobil abgeholt und nach Yverdon verbracht.
 - 12.10 Abfahrt der algerischen Verhandlungsdelegation (Krim, Dahlab, Yazid, Ben Tobbal, Ben Yahia, Malek, Mostefai) nach dem Grenzort Bois d'Amont über Orbe, Le Pont, Le Brassus. (Vier Experten und Mégroz verbleiben in Yverdon.)
 - 13.05 Ankunft in Bois d'Amont.
 - 13.20 Ankunft der für die Weiterfahrt nach Les Rousses verantwortlichen Beamten des französischen Sicherheitsdienstes. Ihr verspätetes Eintreffen ist auf die durch Schneefall bedingten schlechten Strassenverhältnisse zurückzuführen.
 - 13.35 Ankunft in Les Rousses. Die Algerier werden sofort zu den Ministern Joxe, Buron und Broglie geführt.
 - 14.00 Le Sentier. Wartezeit.
 - 21.30 Bois d'Amont. Rückkehr der Algerier, bis zur Grenze in Begleitung französischer Beamter.
 - 23.00 Ankunft Yverdon.
- 12.2.1962
 11.15 Der Polizeikommandant Yverdons meldet telephisch, dass das Hötel La Prairie von zahlreichen Journalisten umstellt ist. Eine kurze Lageübersicht ergibt, dass sämtliche Ausfallstrassen von Photoreportern überwacht werden.
 - 12.30 Dank einem glücklichen Ueberrashungsmanöver verlässt die siebenköpfige Verhandlungsdelegation mit den Beamten des EPD und der Bundespolizei Yverdon in drei Autos, ohne dass die Journalisten zu folgen vermögen.
 - 13.20 Die drei Autos treffen getrennt am Grenzposten Les Charbonnîères ein. Die Algerier fahren unter französischem Schutz und in französischen Autos über Mouthe nach Les Rousses.
 - 14.30 Bière. Lagebesprechung. Humbert und Simon begeben sich zur Erkundung neuer Unterkunftsmöglichkeiten nach Morges und Murten.
 - ca. 200.00 Morges. Ankunft der vorerst in Yverdon verbliebenen Experten.
 - 22.50 Les Charbonnières. Rückkehr der Algerier.
- 13.2.1962 00.10 Ankunft Morges. Unterkunft im Hôtel de la Gare.
 - 12.25 Morges. Abfahrt der Verhandlungsdelegation (8 Personen einschliesslich Majidi Kamal).
 - 13.45 Les Charbonnières. Ankunft. Die Delegation nimmt in den Autos der französischen Beamten Platz. Infolge starken Schneefalls kann die Weiterfahrt nach Les Rousses nicht wie vorgesehen über Mouthe erfolgen. Die französischen Beamten fahren mit ihren Autos unter Schweizer Eskorte nach Bois d'Amont (Ankunftszeit 14.30), von wo sie den Verhandlungsort nach wenigen Minuten erreichen.
 - 15.00 21.00 Wartezeit in Le Brassus.
 - 23.15 Bois d'Amont. Rückkehr der Gruppe Krim, Ben Tobbal, Yazid.

- 14.2.1962 Ol.10 Bois d'Amont. Rückkehr der übrigen Algerier. Ihr Autoblieb auf der französischen Seite im Schnee stecken.
 - Ol.45 Le Sentier. Unterkunft im Hôtel-de-Ville. (Die in Morges zurückgebliebenen drei Experten haben sich mit Mégroz direkt nach Murten (Hotel Murtenhof) begeben.
 - 13.00 Le Sentier. Abfahrt der vier algerischen Minister nach La Cure/Les Rousses. (Die übrigen vier Algerier fahren nach Murten.)
 - 16.15 La Cure. Ankunft. Die Strassen zwischen Le Sentier und La Cure waren vollständig verschneit. Die am Vortag mit den Franzosen festgesetzte Ankunftszeit von 14.00 konnte nicht eingehalten werden.
 - 17.00 Ankunft des für die Weiterfahrt nach Les Rousses verantwortlichen französischen Beamten.
 - 17.15 Les Rousses. Ankunft und Wartezeit daselbst.
 - 17.30 Besprechung mit den drei französischen und viert algerischen Ministern zur Abklärung allfälliger organisatorischer Vorkehren, die den materiellen Verlauf der Verhandlungen fördern könnten. Sämtliche von Minister Joxe vorgebrachten Anregungen, wie Verbflegung des Verhandlungsorts nach St Julien usw., werden algerischerseits abgelehnt. Schliesslich wird beschlossen, dass der künftige schweizerische Unterkunftsort der GPRA-Delegation in der Nähe des Grenzpostens La Cure zu wählen ist, damit die für die jeweiligen Verhandlungssitzungen verfügbare Zeit bis zum aussersten verlängert werden kann.
 - ca. 18.00 Beginn der eigentlichen Verhandlungssitzung.
 - ca. 20.45 Schluss der Sitzung.
 - 21.00 Durchfahrt in La Cure.
 - ca. 24.00 Murten. Ankunft und Uebernachten im Hotel Murtenhof.
- 15.2.1962 10.45 Murten. Abfahrt der achtköpfigen Verhandlungsdelegation.
 - 13.00 La Cure. Durchfahrt.
 - 13.05 Les Rousses. Ankunft. Wartezeit.
 - 21.10 Les Rousses. Abfahrt.
 - 21.15 La Cure. Durchfahrt.
 - 22.15 Rolle. Unterkunft im Hotel Tête Noire. (Die drei in Murten zurückgebliebenen Experten sind mit Mégroz in Rolle eingetroffen.)
- 16.2.1962 09.30 Rolle. Ankunft aus Genf von Frau Madeleine Véron, Advokatin Ben Bellas.
 - 10.30 Rückkehr Frau Vérons nach Genf.
 - 13.15 Rolle. Abfahrt der Achterdelegation.
 - 14.10 La Cure. Durchfahrt.
 - 14.15 Les Rousses. Ankunft und Wartezeit.
 - 21.30 Les Rousses. Abfahrt.
 - 21.35 La Cure. Durchfahrt.
 - 22.45 Rolle. Ankunft.

- 17.2.1962 13.00 Rolle. Abfahrt der Achterdelegation.
 - 13.50 La Cure. Durchfahrt.
 - 13.55 Les Rousses. Ankunft. Wartezeit. Die drei französischen Minister empfangen die Beamten des EPD in ungezwungener Weise zum Kaffee.
 - 21.40 Les Rousses. Abfahrt.
 - 22.45 Rolle. Ankunft.
- 18.2.1962 13.00 Rolle. Abfahrt der Achterdelegation.
 - 13.50 La Cure. Durchfahrt.
 - 13.55 Les Rousses. Ankunft. Wartezeit.
 - (21.45 Boulahrouf und Fran Madeleine Véron treffen in Rolle ein.)
- 19.2.1962 04.30 Les Rousses. Abfahrt. Die drei französischen Minister une General de Camas sprechen den Vertretern des EPD noch kurz ihren persönlichen Dank aus für den schweizerischerseits zur materiellen Durchführung der Verhandlungen geleisteten Beitrag.
 - 04.35 La Cure. Durchfahrt.
 - 05.25 Rolle. Ankunft.
 - 06.30 Rolle. Ankunft von Minister Long, der die GPRA-Minister nach Zürich begleiten wird.
 - 07.00 Boulahrouf kehrt mit Fran Véron und Sachbearbeiter Mostefai nach Genf zurück.
 - 07.15 Rolle. Abfahrt nach Zürich. (Die vier algerischen Experten verbleiben noch einige Stunden in Rolle und werden die Schweiz mit eigenen Mitteln verlassen.)
 - 12.00 Ankunft in Zürich/Kloten. Krim, Dahlab, Ben Tobbal, Yazid, Ben Yahia und Malek werden im Einvernehmen mit der Zürcher Polizei direkt zum startbereiten KLM-Kursflugzeug verbracht und fliegen anschliessend nach Tunis ab.
 - 17.00 Bern.

(von Herrn Simon diktiert)

INDEX DES NOMS CITES

ALGERIE Abbas Ferhat, Président du GPRA jusqu'en 1961

Alt Ahmed Hocine, Ministre du GPRA (emprisonné en France)

Ben Bella Ahmed, Ministre du GPRA (emprisonné en France)

Ben Khedda Ben Youssef, Président du GPRA (1961-1962)

Ben Tobbal Lakhdar, Ministre de l'intérieur du GPRA

Ben Yahia Mohammed, Directeur du Cabinet de Ben Khedda

Bitat Rabah, Ministre du GPRA (emprisonné en France)

Boudiaf Mohammed, Ministre du GPRA (emprisonné en France)

Boulahrouf Taleb, Délégué du GPRA à Rome

Boumendjel, Directeur politique du Ministère de l'information du GPRA

Boussouf Habdelafid, Ministre de l'Armement et des Liaisons du GPRA

Dahlab Saad, Ministre des Affaires étrangères du GPRA

Farès Abderrahmane, Président de l'Exécutif provisoire

Francis Ahmed, Ministre des Finances du GPRA

Gavouadji Benali, expert

Kacem Mohamed, expert

Khider Mohammed, Ministre du GPRA (emprisonné en France)

Krim Belkacem, Vice-Président et Ministre du GPRA

Majidi Kamal, expert

Malek Rehda, expert chargé des relations avec la presse

Dr. Mostefai, chef de la mission permanente du GPRA à Rabat

Mostefai, expert

Neftahi Salah, expert

Smail, expert

Yazid M'Hammed, Ministre de l'information du GPRA

FRANCE <u>de Broglie</u> Jean, Secrétaire d'Etat au Sahara, aux départements et territoires d'outre-mer

Buron Robert, Ministre d'Etat

Chayet Claude, conseiller juridique auprès du Ministère des Affaires étrangères

Corbon Jacques, attaché au Ministère des Affaires algériennes

Couve de Murville Maurice, Ministre des Affaires étangères

Debré Michel, Premier Ministre

Joxe Louis, Ministre des Affaires algériennes

FRANCE Labouret Vincent, chef du cabinet du Ministre Joxe (suite)

Legrand, membre du cabinet du Ministre Joxe

de <u>Leusse</u> Bruno, Directeur des Affaires politiques au Ministère des Affaires algériennes

Peyrefitte Alain, collaborateur occasionnel "au Monde"

<u>Pompidou</u> Georges, Directeur général de la Banque Rotschild à Paris, ancien directeur du cabinet du Général de Gaulle

Véron Madeleine, avocat de Ben Bella

MAROC Amor Mohammed, Ambassadeur du Maroc à Berne
Laghzaoui, représentant du Roi du Maroc

ABREVIATIONS

ALN Armée de Libération Nationale

CICR Comité International de la Croix-Rouge

CNRA Conseil National de la Révolution Algérienne

FLN Front de Libération Nationale

GPRA Gouvernement Provisoire de la Révolution Algérienne

OAS Organisation de l'Armée Secrète

ORTF Office de Radiodiffusion et de Télévision Françaises

* * * *